



Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

~~~  
QUARTIER  
**VILLEJEAN  
BEAUREGARD**





# Sommaire

## Édito

page 4

## Avant-propos

page 5

## 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

## Plan du quartier

page 13

## Atouts et points de vigilance

page 14

## Les enjeux du quartier

page 16

## Les enjeux du quartier en actions

page 18

## Annexes

page 19

# Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

**Nathalie Appéré**

Maire de Rennes

**Rozenn Andro**

Maire adjointe déléguée à la vie associative

# Avant-propos

## Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégues à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- |                                                                                      |                                                    |                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------|
| ➤ La vie associative/<br>l'engagement associatif                                     | ➤ Grandir à Rennes                                 | ➤ L'éducation à la citoyenneté           |
| ➤ Les égalités                                                                       | ➤ Le développement des<br>solidarités de proximité | ➤ Le numérique éthique et<br>responsable |
| ➤ L'accompagnement des<br>initiatives des habitants et<br>la participation citoyenne | ➤ L'accompagnement des<br>jeunes adultes           | ➤ Espace public, espace<br>citoyens      |
| ➤ L'accès pour toutes et tous à<br>la vie culturelle, aux sports et<br>aux loisirs   | ➤ La transition écologique<br>dans les quartiers   | ➤ La santé pour tous                     |

## Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

## De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



# ...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais

## La vie associative et l'engagement associatif

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

## L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1<sup>er</sup> maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

## Grandir à Rennes

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à «hauteur d'enfants». Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité «Grandir à Rennes» place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une «Ville éducatrice» – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits «passerelles»

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

## L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

## L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

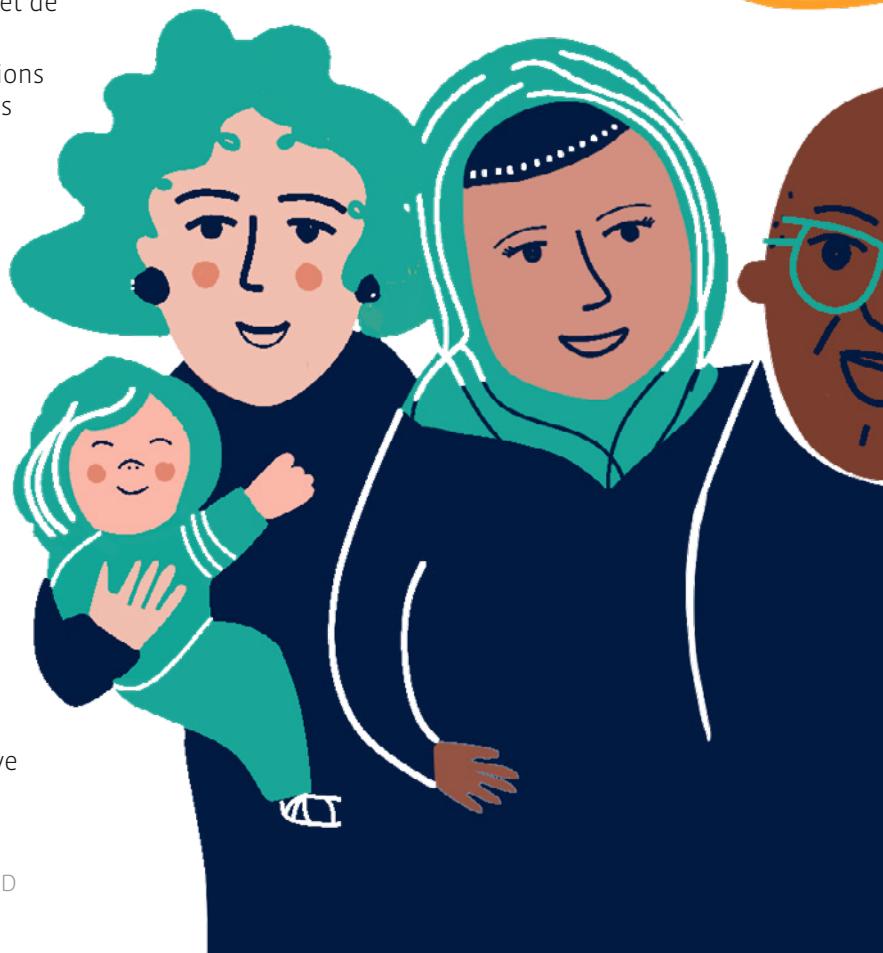
Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

## Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du «vivre ensemble». Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



## Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

### La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

### La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

### L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

## L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

### L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

## L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

**Le Dispositif Sortir !** vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

**Cet été à Rennes !** qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

## L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

## Le sport pour toutes et tous

L'accès au «sport pour tous» est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



## Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



## La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).



## Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

## Santé pour toutes et tous

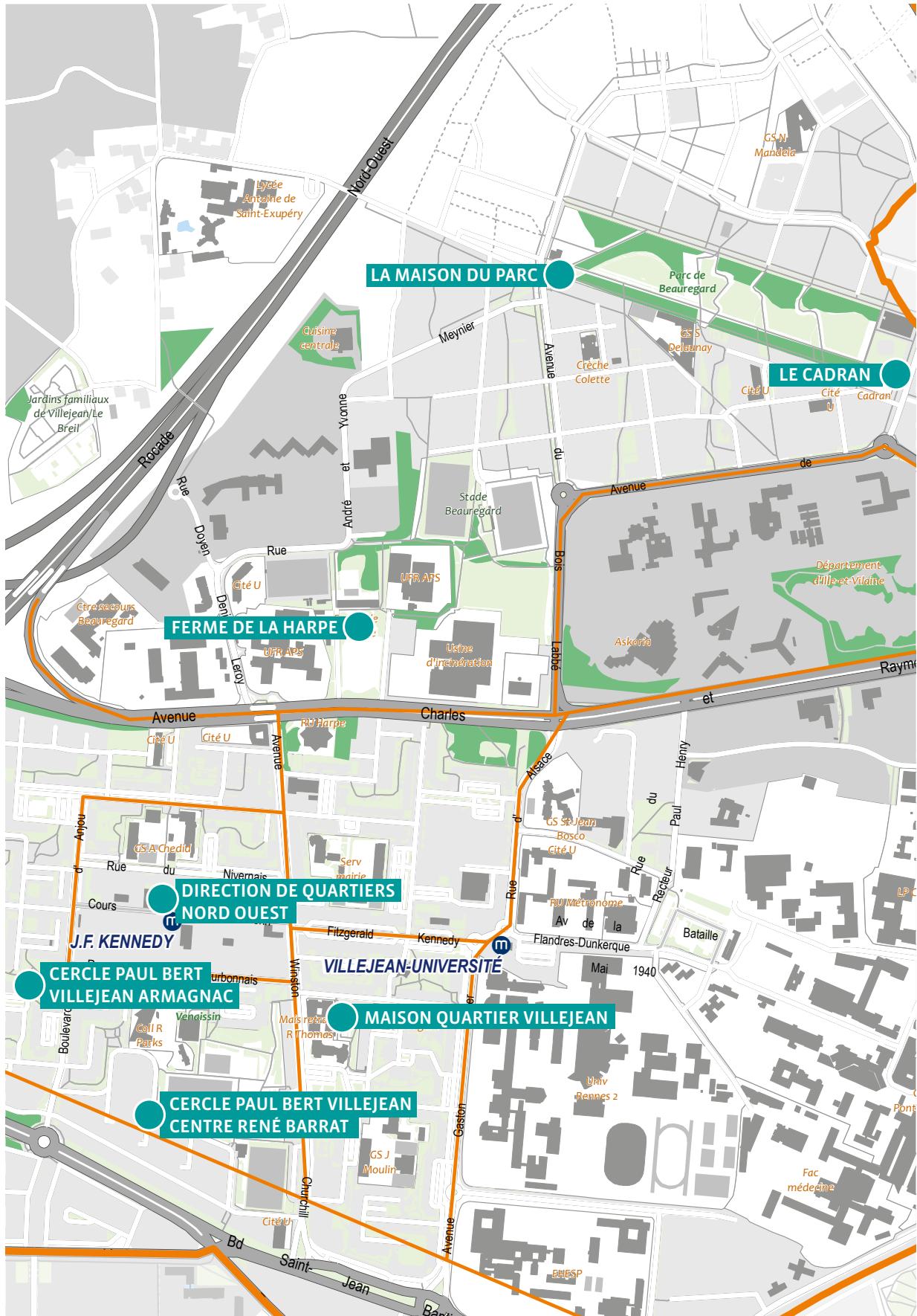
La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



# Plan du quartier



# Le portrait de quartier en synthèse

## SYNTHÈSE POINTS FORTS - POINTS DE VIGILANCE QUARTIER VILLEJEAN / BEAUREGARD - 10

### ATOOTS

- > Nombreux partenariats pour favoriser l'accès à l'offre culturelle famille Beauregard. Présence d'un parc de bal
- > Classe à horaire aménagé théâtre au collège Rosa Parks
- > Résidences et accueil d'artistes intervenant auprès des écoles et habitants (Ay-Roop, le Garage...)

### VIGILANCES

#### PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

- > Besoin de faire émerger et de soutenir les projets culturels participatifs
- > Travail sur l'accessibilité (tarification, médiation, lien prix/qualité)
- > Développer les liens équipements, associations, Université
- > Faciliter l'accès/mobilité vers les structures de Beauregard
- > Développer l'information des publics : supports, personnes relais, diffusion et moyens de communication

- > Accompagnement des jeunes adultes par différents acteurs
- > Restructuration et refonte des projets jeunesse des équipements
- > Offre de loisirs régulière et diversifiée : s'appuyant sur les partenariats
- > Utilisation de l'espace public comme lieu d'accueil, de pratique et développement d'action hors les murs
- > Divers groupes de travail thématiques
- > Ressource en mécanique, musique, activités manuelles et techniques sur Beauregard à ouvrir aux jeunes Villejeanais

- > Nouvelles initiatives d'entraide, de solidarité et structuration d'un réseau d'entraide
- > Création de collectifs et mise en place d'initiatives de collaboration
- > Aide aux démarches administratives sur l'espace public
- > Présence des étudiants Kapsours dans les logements sociaux
- > Renouveau des jardins partagés soutenus par Vert le jardin (à suivre)

- > Mieux identifier le pôle enfance. Besoin d'un autre espace que le PRE André Chedid qui manque de visibilité pour l'accueil et l'écoute des parents
- > Quels accueils et connaissance des nouvelles familles allophones et invisibles ?
- > Coordonnation des acteurs pour mieux orienter les parents et favoriser des interventions ciblées

#### HABITANTS

- > Mobilisation des habitants difficile. Conseil de quartier peu attractif.
- > Groupements communautaires : «Privatisation de convivialité»
- > Offre festive à compléter par l'arde aux habitants dans l'appropriation des espaces autonomie
- > Développer l'apprentissage du français, accès aux droits, inclusion numérique
- > Favoriser le lien avec les nouveaux habitants, les publics précaires et isolés en s'appuyant sur le bénévolat et des actions fédératrices sur l'espace public

#### ÉDUCATION

- > Mieux identifier le pôle enfance. Besoin d'un autre espace que le PRE André Chedid qui manque de visibilité pour l'accueil et l'écoute des parents
- > Quels accueils et connaissance des nouvelles familles allophones et invisibles ?
- > Coordonnation des acteurs pour mieux orienter les parents et favoriser des interventions ciblées

- > Commission Éducation Enfance Jeunesse et Sport 3/16 ans co animée
- > Présence d'ALSH associatifs et municipaux ainsi que d'accompagnements scolaires associatifs
- > L'infodothèque qui permet une sensibilisation au jeu et la diversification de

- > Une structure qui permet une scission au jeu et à la participation au quartier
- > Beauregard : quartier rennais comptant le plus de 0/3 ans. Nombreux accueils collectifs et accueils d'assistantes maternelles

## PARENTALITÉ

### ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Coopération entre bailleurs, centre social, équipements et Optima pour repérer et associer les habitants leaders à des projets citoyens
- > Parc de Villejean propice à l'accueil d'activités sportives et culturelles
- > Des activités sportives hors les murs ciblant différentes tranches d'âges et le développement de l'offre socio-sport
- > Éducateurs sportifs territoriaux dans les écoles, accueil multisport durant les vacances et créneaux sportifs enfants, adolescents et adultes

### ADAPTATION DES TEMPS D'OUVERTURE

- > Bonne amplitude horaire des équipements
- > Ouverture le samedi pour accueillir les publics actifs et durant les vacances scolaires
- > Adaptation des horaires au rythme des jeunes

### TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

- > Rencontres et formations ponctuelles des acteurs éducatifs en fonction des problématiques
- > Présence des éducateurs du Relais, des médiateurs de nuit, médiateurs scolaires Optima et des animateurs BIS/APR
- > Dispositif «école ouverte» et accueil des élèves exclus qui renforcent le maillage éducatif de territoire
- > Dispositif habitants référents sécurité (communication habitants sur les problématiques de sécurité et tranquillité publique)

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATION

- > Fort investissement de «Si on s'allait» sur la lutte contre le non recours aux droits
- > Création d'un collectif de femmes : KUNE
- > GT Love abordant la relation garçon/fille et vie affective/sexuelle
- > Action «J'apprends à rouler à vélo» en direction des femmes
- > Beauregard : accueil aide alimentaire, permanences juridiques, «Débout les corps» et proposition du garage solidaire

- > Diversité de l'offre numérique qui cible différents publics et besoins (initiation, éducatif, aide aux démarches, accès libre...)
- > Différents acteurs : ESC, CS, My Human Kit, Edulab, Rennes 2, dont 2 pôles importants et généralistes MQ Villejean et le Cadran (Beauregard)
- > Le Cadran : expertise en expression et réalisation de projets culturels et multimédia d'expressions habitants

- > Coopération de partenariats avec l'Education Nationale à conforter avec les collèges
- > Développer les ateliers «citoyenneté» dans les écoles et en structures
- > Beauregard : veiller à l'adéquation des projets et moyens aux besoins du quartier. Pas de permanence PMI

- > Travailler la complémentarité Villejean/Beauregard en inter quartier
- > Avoir une attention particulière sur le public féminin
- > Diversifier l'offre sport-santé et renforcer le travail avec les personnels de santé
- > Parc de Villejean sous utilisé. Comment y renforcer les activités ?
- > Nouveau gymnase Beauregard : assurer la fréquentation par les jeunes

- > Réflexion en cours sur la répartition des horaires et périodes d'ouverture estivales du lundi au samedi
- > Veiller à la complémentarité entre associations et bibliothèque (moyens et sécurité...)

- > Investir l'espace public et valoriser l'image du quartier
- > Renforcer la communication sur les événements et les actions hors les murs inter-structure
- > Accentuer le travail avec les parents et multiplier les accueils informels
- > Faciliter l'information sur les actions (prévention, accès aux droits...) et le passage de relais, les complémentarités
- > Poursuivre le rapprochement acteurs jeunesse/police puis jeunes/police

- > Renforcer la sensibilisation/formation des acteurs du quartier
- > Augmentation des violences intra familiales/conjugales (signalement PN)
- > Soutenir et rendre visibles les actions engagées et futures en faveur de l'égalité, la diversité et la lutte contre les discriminations

- > Favoriser la participation des habitants à la construction des événements
- > Grande inégalité et besoin d'interconnaissance pour orienter les publics vers les ressources complémentaires. Lien avec le CCAS à formaliser
- > La dématérialisation des démarches nécessite une coordination des acteurs pour se compléter et orienter (lien avec l'ESC)
- > Nouveaux acteurs associatifs et conseillés numériques ayant besoin d'une mise en réseau pour l'interconnaissance et la complémentarité d'interventions

# Les enjeux du quartier - Villejean





# Les enjeux du quartier - Beauregard



# Participation

BESOIN D'UN LIEU PHYSIQUE OU NON  
FAVORISANT LA RENCONTRE DE  
DIFFÉRENTS GROUPES

TIERS-LIEUX

LIBERTÉ D'AGIR, ENTRAIDE,  
COHÉRENCE ➔ COHÉSION

COMMENT SOUTENIR LES ENVIES  
DES HABITANT.E.S ?

QUELLE PLACE ET QUEL ACCOMPAGNEMENT  
POUR LES INITIATIVES DES HABITANT.E.S ?

ÉGALITÉ  
lutte contre les  
discriminations



SOUTENIR LES FEMMES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

QUARTIER  
≥10%

BEAUREGARD

LUTTER CONTRE  
LA PAUVRETÉ &  
L'ISOLEMENT



RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT ➔ À LA SANTÉ

ACCÈS  
pour  
Tous &  
Toutes

zédegraphik.com



ÉDUCATION  
À LA CITOYENNETÉ



ACCOMPAGNEMENT DES  
INITIATIVES DES HABITANT.E.S  
➔ PARTICIPATION CITOYENNE



ÉGALITÉS



DÉVELOPPEMENT DES  
SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ➔  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Les enjeux de Villejean en actions

## ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER

## PLANS D'ACTIONS EN COURS

### Grandir à Rennes

### Mise en place de la Cité Éducative

Parcours du jeune à construire formations-stages  
Communication de l'offre auprès des familles  
Créer un groupe « âges passerelles » au sein de la CEEJS (Commission Éducation Enfance Jeunesse et Sport).

### Les jeunesse

### Plan d'actions en cours dans le cadre des groupes de travail du quartier « Contrat de Ville»

voir tableau page suivante

### Accompagnement des jeunes adultes

### Plan d'actions en cours dans le cadre des groupes de travail du quartier « Contrat de Ville»

voir tableau page suivante

### Espace public espace citoyens

### Mieux accompagner les collectifs d'habitants de manière transversale (associations / institutions)

Favoriser la participation des habitants

# **Les enjeux «jeunesses» et «accompagnement des jeunes adultes» en actions sur le quartier de Villejean (Contrat de Ville)**

## **ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER**

### **Accompagnement des jeunes adultes**

## **PLANS D'ACTIONS EN COURS**

### **Expérimentation d'un lieu d'accueil**

Dédié aux jeunes adultes et géré en partenariat (MQV - BIS - Le Relais - We Ker - 4Bis).

- Soutien et accompagnement des jeunes souhaitant passer le BAFA
- Valoriser l'engagement des jeunes
- Soutien à la recherche de stages et orientation

### **Accompagnement des jeunes adultes**

### **Formation des animateurs face aux vidéos pédopornographiques et de grande violence**

- Relation police/jeune (perspective de travail avec le service Prévention de la délinquance Médiation)
- Relation garçons-filles (éducation à la sexualité, respect consentement via GT love)
- Sensibilisation à la gestion de situation de prostitution engagent des mineurs (en réflexion face à des faits d'actualité)
- Lutte contre le décrochage et accompagnement à la scolarité (soutien, scolaire, orientation, recherche de stages, pratiques culturelles et sportives)
- Favoriser l'accès aux pratiques de loisirs, sports et culture des jeunes

# Les enjeux prioritaires du quartier Beauregard en actions 2022/2023

## ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER

### Grandir à Rennes

### Espace public espace citoyens

### Transition écologique dans les quartiers

### Les égalités (les droits culturels)

## PLANS D'ACTIONS EN COURS

### Accompagnement à la parentalité et animation d'un lieu de rencontre

- Accès aux soins
- Développement de l'offre culturelle et sportive
- Amélioration de l'accessibilité et de la sécurité sur l'espace public

### Animation sur l'espace public

- Animation sur l'espace public
- Parcours d'accueil des nouveaux habitants
- Coordination pour accompagner les initiatives habitants émergentes et les collectifs
- Coordination des équipements socio culturels pour favoriser l'appropriation globale et connecter les lieux et initiatives existantes

### Favoriser cohérence et complémentarité sur les questions d'alimentation

- (lien productions locales, éducation à l'alimentation, logiques de distribution...)
- Aménagement du Parc de Quincé
  - Amélioration des mobilités douces (Villejean-Beauregard)
  - Tri des déchets sur les équipements de quartier dans la continuité des démarches éducatives engagées à échelle d'enfants

### Créer des espaces de convivialité

d'accueil, de rencontres interculturelles (rencontre de la culture de l'autre)

## **Pour plus d'informations...**

**sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :**

### **La Fabrique citoyenne**

Le site de La fabrique citoyenne  
[www.fabriquecitoyenne.fr](http://www.fabriquecitoyenne.fr)

### **Rennes Métropole**

Le site [metropole.rennes.fr](http://metropole.rennes.fr)  
rubrique «associations»

### **Charte territoriale de la cohésion sociale**

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :  
[daje@rennesmetropole.fr](mailto:daje@rennesmetropole.fr)  
02 23 62 16 90



# Annexes

---



# Portrait de quartier

## Quartier Villejean Beauregard

### Plan

page 20

### Les données de l'APRAS

page 21

### Contexte - constats généraux

page 27

### Atouts - points de vigilance

page 33

### Ressources du quartier

page 43

### Glossaire

page 45

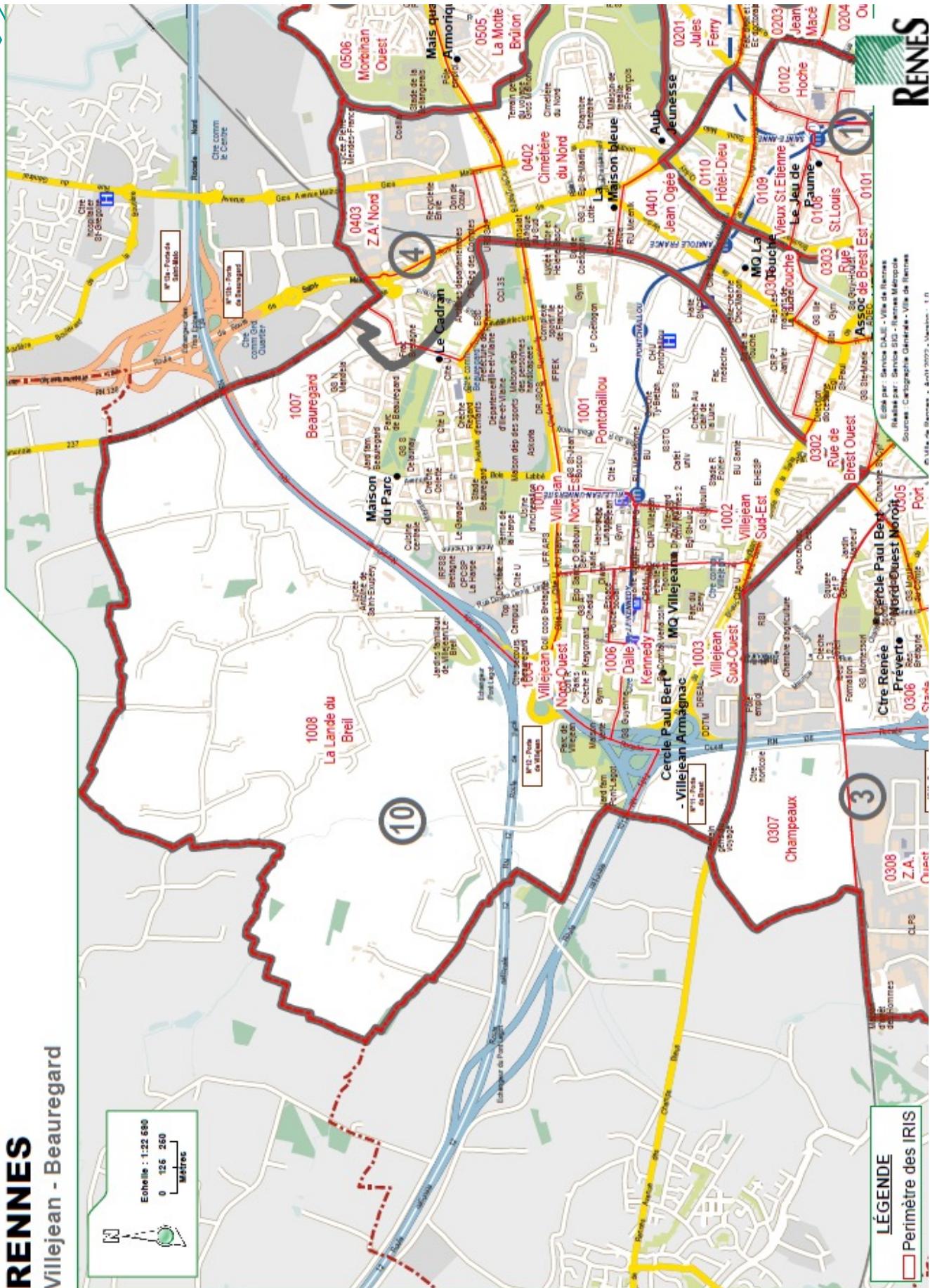
### Associations engagées dans la démarche

page 46

*Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.*

RENNES

Villejean - Beauregard



# Les données de l'APRAS

## QUARTIER//RENNES VILLEJEAN BEAUREGARD

### SYNTHESE

**Beauregard «un quartier dans un quartier» bien distinct de Villejean :** Beauregard est un Iris spécifique du fait de sa grande superficie, de sa population importante, de sa distance avec le cœur du quartier. Le contraste est fort avec le QPV Villejean qui compte des familles précaires avec des niveaux de revenus particulièrement faibles alors que la population de Beauregard est globalement plutôt active en emploi, diplômée et avec des revenus plus élevés.

**Hausse du nombre de 11-17 ans. Des étudiants surreprésentés à Villejean qui cohabitent avec des jeunes en insertion :** les étudiants sont très nombreux sur le quartier du fait de la proximité avec l'Université Rennes 2. Le taux de scolarisation est élevé mais des jeunes en insertion cohabitent avec les étudiants : le quartier est celui avec le plus grand nombre de jeunes accompagnés par We Ker en 2020.

Villejean Beauregard est également le quartier qui compte la plus forte croissance des 11-17 ans.

**Beauregard, Iris familial :** les familles sont bien représentées sur Beauregard et leur nombre est en hausse depuis 2014. La petite enfance est un réel enjeu : l'Iris est le 1er des 92 rennais avec le plus grand nombre d'enfants de moins de 3 ans.

**Des familles moins aisées à Villejean :** les ménages de Villejean ont des revenus modestes, notamment sur l'Iris Dalle Kennedy et Villejean Nord-Ouest. On compte un nombre important de familles à bas revenus. Ces dernières augmentent sur la partie QPV, mais également sur Beauregard.



l'apras  
Le social partage

**Hausse des niveaux de formation :** globalement, les niveaux de formation augmentent sur le quartier, bien que les habitants de Beauregard aient toujours des niveaux supérieurs à ceux des habitants de Villejean. La part des ouvriers et employés a tendance à baisser mais reste très forte sur le QPV.

**Fortes hausses du nombre de retraités à Beauregard :** on observe une forte hausse du nombre de retraités sur l'Iris alors qu'une certaine stabilité est constatée sur Villejean où les personnes âgées vivent davantage avec des revenus modestes.

### ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

Peu de propriétaires occupants, du logement social et des locataires privés

Le taux de propriétaires est de 24.1% sur l'ensemble du quartier (34.9% à Rennes). Il est de 30.7% à Beauregard et de 23.3% sur les Iris du QPV Villejean. Le quartier compte peu de maisons individuelles (4.5% pour 13.5% à Rennes). Le taux de logements sociaux est de 35.2% (23.4% à Rennes, 24.6% à Beauregard). Sur la partie Villejean, il est très largement majoritaire (71.2% sur l'Iris Dalle Kennedy).

Un nombre croissant d'habitants avec une très forte hausse à Beauregard

La population du quartier est estimée par l'INSEE à 22 083 habitants en 2017.

On note une augmentation de la population sur le quartier (+8.5% d'habitants) entre 2012 et 2017 notamment due à l'Iris Beauregard (+41.5% soit 1 770 habitants supplémentaires). Pour le QPV Villejean, le nombre d'habitants stagne (+0.2% sur la période); avec une croissance inégale sur les IRIS du QPV -10.1% à Villejean Nord-Ouest, -4.7% à Villejean Sud Est et une faible hausse pour Dalle Kennedy (+2.6%).

Une augmentation du nombre de ménages

49% des ménages du quartier sont composés d'une seule personne avec une concentration importante à Pontchaillou où le taux s'élève à 70.8% (53.4% à Rennes).

Entre 2012 et 2017 le nombre de ménages a augmenté de 11.2% sur le quartier. Le nombre moyen de personnes par ménage est de 2.0 (1.8 à Rennes).

Bien qu'en baisse, les employés et ouvriers restent majoritaires

Parmi les actifs occupés, les employés sont majoritaires à Villejean Beauregard (32.1%, 24.8% à Rennes). Le quartier compte cependant une plus faible part de cadres et professions intellectuelles supérieures (21.6% pour 30.7% à Rennes, 39.3% à Pontchaillou). A Beauregard, on observe plus de professions intermédiaires (33.4%) que d'employés (28.8%) ou d'ouvriers (15.0%). Sur cet Iris, les cadres et PIS représentent 20.5% des actifs occupés. Les ouvriers et employés représentent 59.0% des actifs occupés sur le QPV, les cadres et PIS 15.1%.

Un niveau de formation qui augmente, mais des disparités toujours marquées entre Villejean et Beauregard

Sur le quartier, le taux de 15 ans ou plus avec un niveau de formation infra CAP BEP était de 24.3% en 2017. On note un écart important entre les habitants du QPV Villejean (31.9% des 15 ans ou plus sont peu qualifiés) et Beauregard (14.0%). La population du quartier est de plus en plus qualifiée: 56.9% ont un niveau bac ou supérieur en 2017 contre 47.8% en 2012. C'est à Beauregard que le taux de diplômés du supérieur est le plus élevé (50.5%).

Un taux d'étrangers et d'immigrés important sur le quartier, avec une prépondérance à Villejean et l'Iris Dalle Kennedy, une forte hausse à Beauregard

14.4% de la population du quartier est étrangère (9.7% à Rennes) et 16.9% immigrée (11.4% à Rennes). Sur le quartier, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 27.8% entre 2012 et 2017. Les plus forts taux se trouvent sur l'Iris Dalle Kennedy (27.3% d'étrangers et 30% d'immigrés).

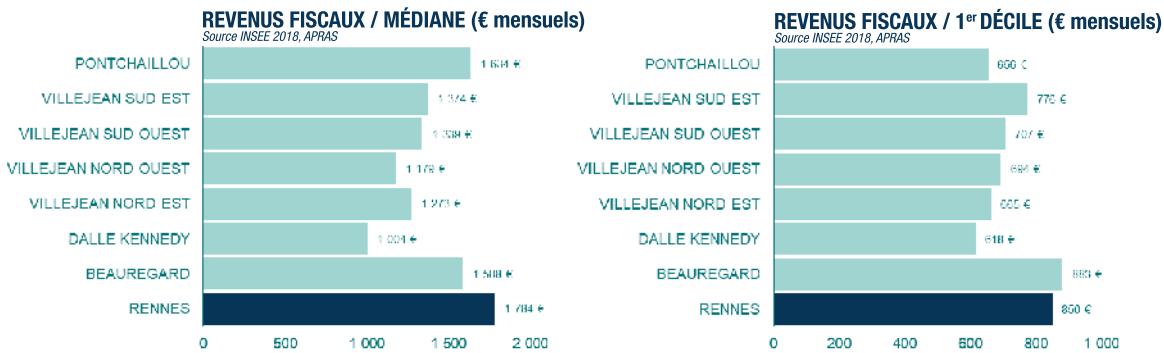
Sur l'Iris Beauregard, 13.9% de la population est immigrée, c'est la plus forte hausse : +89.9% entre 2012 et 2017, soit 397 personnes immigrées supplémentaires, la plus forte évolution des 92 Iris rennais.

Une part importante de ménages récemment installés sur le quartier

31.7% des ménages habitant le quartier Villejean Beauregard sont installés depuis moins de 2 ans (24.8% à Rennes) : ce taux est de 26.1% pour le QPV Villejean, 34.5% à Beauregard qui compte également 37% de ménages installés entre 2 et 4 ans.

Sur le cœur de Villejean, une part significative des ménages réside dans son logement depuis au moins 10 ans (33.8% pour le QPV, 31.6% à Rennes).

## DES REVENUS PLUS FAIBLES SUR VILLEJEAN

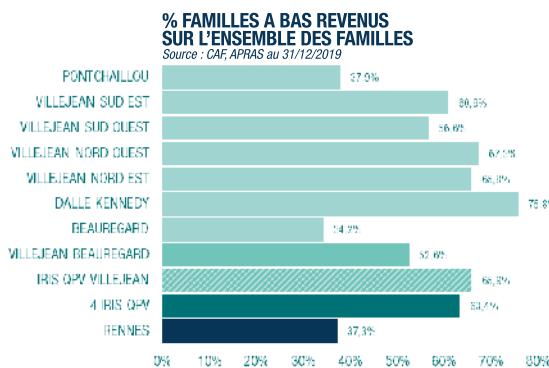


La moitié des ménages de Beauregard disposent d'un revenu supérieur à 1 588€ par mois (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule) ; ce revenu médian est de 1 108€ pour le QPV Villejean. Il est le plus bas sur Dalle Kennedy

(1 004€) qui est le deuxième Iris rennais où la moitié des ménages ont les revenus le plus bas, et Villejean Nord-Ouest (1 179 €).

L'écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres) est de 1 682€ à Beauregard (1 225€ sur le QPV Villejean, 1038€ sur l'Iris Dalle Kennedy).

## DAVANTAGE DE FAMILLES SUR BEAUREGARD



En 2019, on dénombrait 2 052 familles allocataires CAF sur le quartier, soit une augmentation de +6.4 % par rapport à 2014 (+123 familles, la hausse est de 7.3 % à Rennes en moyenne). Cette hausse est portée par Beauregard qui passe de 652 familles en 2014 à 742 en 2019, soit une augmentation de +13.8%. A l'instar des années précédentes, Beauregard se distingue comme l'Iris rennais comptant le plus de familles. C'est au sein de l'Iris Pontchallou qu'on note une baisse du nombre de familles : -20 familles et -5 pour Villejean Nord Est.

Avec 45% des familles en situation de monoparentalité, Villejean Beauregard est le quartier avec le taux le plus haut (36% à Rennes). On en trouve 48% sur le QPV Villejean. C'est sur l'Iris Dalle Kennedy que la part des familles monoparentales est la plus importante (51%) mais en nombre, c'est à Beauregard qu'en trouvent le plus : 296 familles monoparentales : nombre le plus haut sur l'ensemble des Iris rennais (contre 156 sur Dalle Kennedy).

Les familles à bas revenus (au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €, équivalent pour une personne seule) représentent 52.6% des familles du quartier. On note des taux contrastés entre le QPV (65.9%) dont le plus haut se trouve sur l'Iris Dalle Kennedy (75.8%) alors qu'il est de 34.2% pour Beauregard. Depuis 2014, leur nombre a augmenté de +11.2% sur le quartier (+109 familles à bas revenus). Cette hausse concerne Beauregard (+48 familles allocataires, +23.3%) et les Iris du QPV (+73, +10.3%).

En 2019, 38% des allocataires du quartier sont considérés comme "fortement dépendants" des allocations sociales c'est-à-dire avec des revenus composés au moins pour moitié de prestations sociales (taux parmi les allocataires hors étudiants et +65 ans). C'est moins qu'en 2014 où ils représentaient 42.7% des allocataires. Les Iris qui ont connu une baisse significative sont Villejean Sud-Ouest et Villejean Nord-Ouest (environ -8 points sur chacun des Iris).

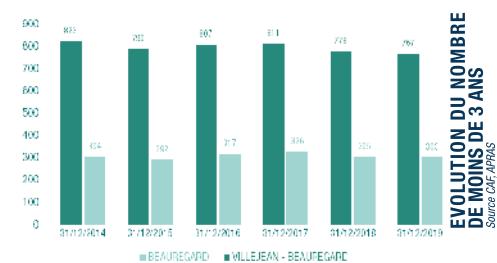
Ce taux est de 44.4% sur le QPV Villejean (1 326 ménages). C'est sur l'Iris Dalle Kennedy qu'il est le plus haut avec 52.9% (364 ménages). A Beauregard, il est de 24.6% soit 407 ménages.

## LA PETITE ENFANCE : UN ENJEU DE QUARTIER

Bien que le nombre d'enfants de moins de 3 ans ait baissé sur le quartier (-6.8% entre 2014 et 2019), Villejean Beauregard reste le quartier rennais avec le plus d'enfants de moins de 3 ans (767 en 2019). C'est l'Iris Beauregard qui en compte le plus. Il est également le premier des 92 Iris rennais en termes de nombre de

moins de 3 ans (303 enfants de moins de 3 ans).

Le quartier est à Rennes celui qui compte le plus grand nombre de naissances en 2020 avec 293 naissances, dont la plupart sont concentrées à Beauregard (125 naissances).

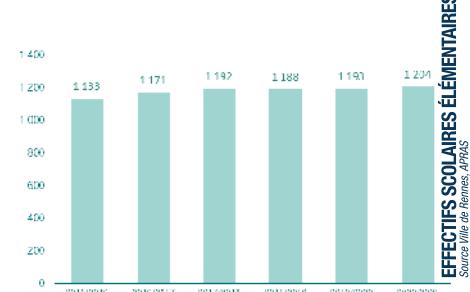




## 2 088 ENFANTS DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Sur l'année scolaire 2020/2021, 2 088 enfants étaient scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire du quartier Villejean Beauregard.

Sur la période 2014-2020, les effectifs des écoles primaires sont en hausse : +13.5% pour la maternelle et + 10.8% pour l'élémentaire.



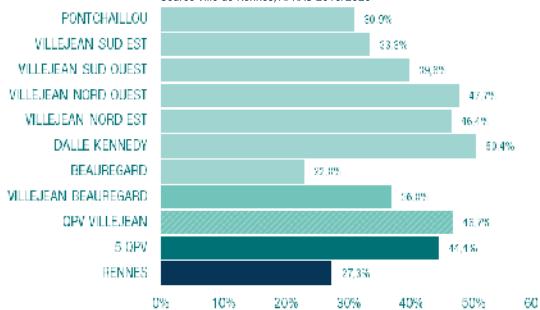
## DES ENFANTS QUI N'UTILISENT JAMAIS LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Sur l'ensemble du quartier, 10.8% des enfants inscrits à l'école publique n'ont consommé aucune activité périscolaire sur l'année 2019. C'est plus que sur la moyenne de Rennes où cela concerne 6.9% des inscrits. Sur le QPV Villejean, cela concerne 13.5% des inscrits avec un record pour l'Iris Villejean Sud-Ouest (20.5%).

On compte 36.8% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification. Ils sont 46.7% sur le QPV Villejean et 27.3% à Rennes.

### % ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES

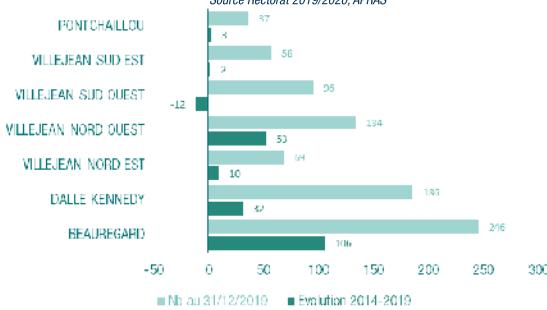
Source Ville de Rennes, APRAS 2019/2020



## LE QUARTIER COMPTABILISE LA PLUS FORTE CROISSANCE DE 11-17 ANS

### JEUNES DE 11 à 14 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS



1 353 jeunes de 11-17 ans sont scolarisés sur le quartier Villejean Beauregard. Ces adolescents représentent 6.2% de la population du quartier (6.3% à Rennes). C'est à Beauregard qu'ils sont le plus nombreux : 387 soit 7% de la population de l'Iris. On trouve sur l'Iris Dalle Kennedy 306 jeunes mais leur part dans la population de l'Iris est plus grande : ils représentent 11.7% de la population de

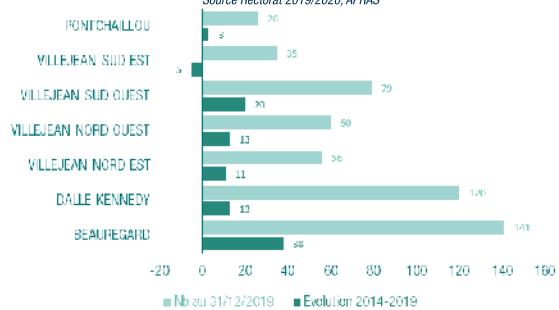
ce dernier.

C'est à Beauregard où l'on trouve la plus forte hausse (+59%) soit une population adolescente qui a augmenté plus que de moitié depuis 2014 avec 144 adolescents supplémentaires.

L'Iris Beauregard et l'Iris Dalle Kennedy se placent d'ailleurs au 2ème et 3ème rang (ex aequo) des

### JEUNES DE 15 à 17 ANS SCOLARISÉS

Source Rectorat 2019/2020, APRAS



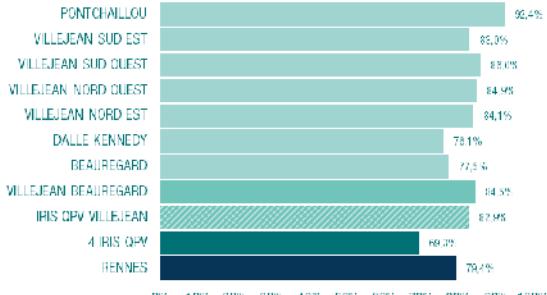
92 Iris rennais pour leur augmentation du nombre d'adolescents.

Avec + 289 jeunes depuis 2014, soit une hausse de +27.2%, Villejean Beauregard est le quartier avec la plus forte croissance du nombre de jeunes (18.3% d'évolution en moyenne pour Rennes).

## DES 18-24 ANS SURREPRÉSENTÉS, DONT DE NOMBREUX ÉTUDIANTS MAIS ÉGALEMENT DES JEUNES EN INSERTION

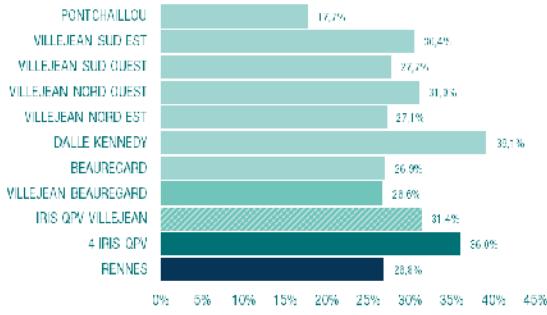
### TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



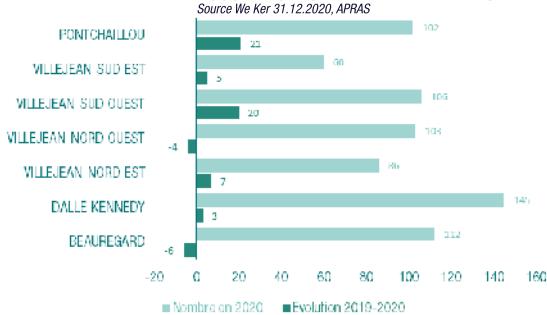
### INDICE DE CHOMAGE DES 15-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR WE KER PAR IRIS

Source We Ker 31.12.2020, APRAS



## DE NOMBREUX JEUNES VIVANT DANS DES MÉNAGES À FAIBLES RESSOURCES

Sur le quartier, on compte un nombre important de moins de 18 ans bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, ex CMUC, accessible sous conditions de ressources). C'est sur l'Iris Dalle Kennedy que le nombre de moins de 18 ans bénéficiaires est le plus haut (63,1% soit 438 mineurs concernés). Cela fait de l'Iris Dalle Kennedy le 1er des 92 rennais avec

le plus grand nombre de moins de 18 ans bénéficiaires de la C2S. A Beauregard, leur nombre est important : 311 mineurs concernés (4ème des 92 Iris rennais avec le plus grand nombre) mais le ratio le plus faible du quartier (25,3%).

Sur le QPV Villejean, cela concerne 1 222 moins de 18 ans, soit 57,9% des moins de 18 ans (33,2% pour Rennes).

En 2017, les 18-24 ans représentaient 35,6% de la population du quartier soit 7 865 individus (20,7% pour Rennes). C'est à Villejean que l'on retrouve plus de la moitié des 18-24 ans vivant au sein des QPV rennais. Ils sont 4 043 à Villejean (33,5%) pour 6 996 sur l'ensemble des Iris des QPV rennais (17,1%).

Villejean Beauregard est le quartier rennais avec le plus grand nombre d'étudiants : en 2017, on en comptait 6 648. Cela s'explique notamment par la proximité avec l'Université Rennes 2. C'est sur l'Iris Pontchaillou qu'ils sont surreprésentés (60,5% de la population de l'Iris).

Toutefois, à côté de cette population étudiante, vivent dans ce quartier des jeunes qui, sortis du circuit scolaire, sont actifs ou en voie d'insertion : 26,6% des actifs de 15-24 ans du quartier se déclarent être au chômage. C'est sur l'Iris Dalle Kennedy que l'on retrouve le plus fort taux de 15-24 ans au chômage (39,1%) pour 26,8% à Rennes et 31,4% sur le QPV Villejean et 26,9% à Beauregard.

Au 31/03/2021 sur le quartier, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) de moins de 25 ans est de 435. Ils constituent 17,9% des demandeurs d'emploi du quartier (contre 14,0% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur Beauregard (98 jeunes soit 13,2% des demandeurs d'emploi) et Pontchaillou (73 jeunes soit 29,6%). En un an sur le quartier, leur nombre a diminué de 4,0% contre +4,5% pour Rennes. A noter qu'en mars 2020 a été enregistrée une première hausse sur le quartier liée au ralentissement de l'activité suite à la crise sanitaire qui a débuté à ce moment-là. Au final, la progression entre mars 2019 et mars 2021 est de +15,4% soit 58 demandeurs d'emplois supplémentaires. Sur l'Iris Pontchaillou, la hausse est de 73,8% (+31 jeunes) probablement des étudiants actifs dont le job étudiant a été impacté par la crise sanitaire.

Globalement, le quartier compte 2 424 demandeurs d'emploi catégorie ABC. Depuis mars 2020, leur nombre est stable (+0,4%) ; il est en hausse par rapport à mars 2019 +6,1% (soit +140 personnes). Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Beauregard (742 individus : 2ème des 92 Iris rennais avec le plus grand nombre).

A la fin de l'année 2020, 715 jeunes étaient accompagnés par We Ker, dont 304 pour la première fois. Villejean Beauregard est le quartier rennais qui compte le plus grand nombre de jeunes accompagnés par We Ker sur l'année 2020.

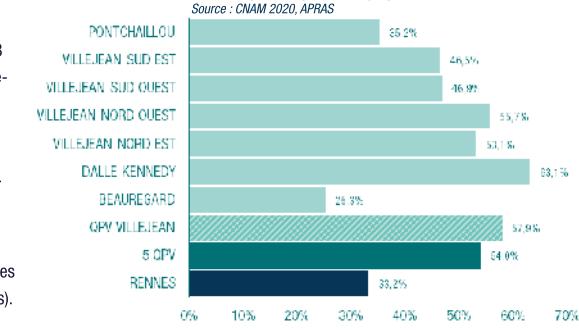
Entre 2019 et 2020, année impactée par la crise sanitaire, le nombre de jeunes accompagnés sur le quartier a augmenté de 7% soit +47 jeunes (il a augmenté de 6,1% à Rennes).

46,2% des jeunes accompagnés en 2020 ont entre 22 et 25 ans.

Sur le quartier, la plus grande part des jeunes accompagnés vit sur l'Iris Dalle Kennedy (145 jeunes) : Cela fait de l'Iris Dalle Kennedy le 1er des 92 rennais qui compte le plus grand nombre de jeunes accueillis par We Ker.

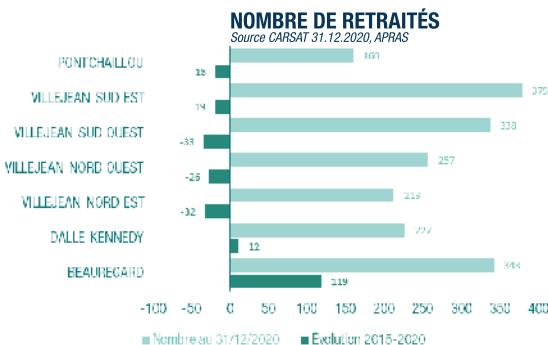
### % MOINS DE 18 ANS BENÉFICIAIRES DE LA C2S

Source : CNAM 2020, APRAS





## UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE RETRAITÉS À BEAUREGARD



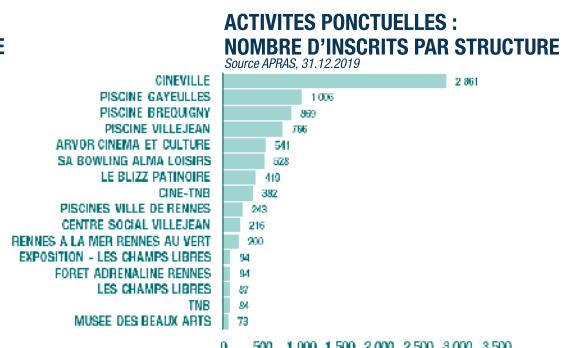
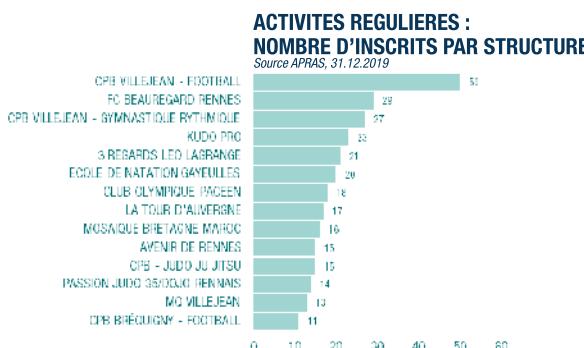
La CARSAT comptabilise 1 962 retraités sur le quartier fin 2020. Au regard de la population rennaise, c'est moins que dans la plupart des quartiers. Le nombre de retraités est stable : -0.2% entre 2015 et 2020. Ces derniers représentent 8.9% de la population du quartier (14.2% à Rennes).

A l'échelle des Iris, c'est à Villejean Sud Est qu'ils sont le plus nombreux (379 retraités soit 17.5% de la population de l'Iris) avec une baisse de 4.8% (soit 19 retraités en moins) depuis 2015. A Beauregard, on observe une hausse du nombre de retraités de 53.1% sur la période, qui contraste avec Villejean Nord Est où l'évolution est de -13.1%.

167 retraités du quartier (soit 8.5%) ont bénéficié de « l'allocation supplémentaire » (minimum vieillesse) en 2020. Ils étaient 39 sur l'Iris Dalle Kennedy (17.2%) et 29 à Beauregard (8.5% des retraités de l'Iris).

28.3% des retraités de Beauregard étaient exonérés de la CSG (Contribution Sociale Généralisée). Sur le QPV Villejean, ce taux est de 42.4%.

## SORTIR ! 2 723 UTILISATEURS



### Une majorité de ménages monoparentaux parmi les utilisateurs

En 2019, 4 298 habitants sont inscrits au dispositif, dont 2 740 habitent en quartier politique de la ville. Parmi les inscrits, 2 723 ont utilisé Sortir !. Beauregard est l'Iris de Rennes qui compte le plus d'utilisateurs (734) parmi les 92 Iris rennais. La Dalle Kennedy arrive en 5e position avec 457 utilisateurs. On compte 1 462 ménages utilisateurs du dispositif. Alors que sur Rennes, 44% des ménages utilisateurs sont des familles monoparentales, sur ce quartier, plus de la moitié des ménages utilisateurs sont des familles monoparentales : 787, pour 489 personnes seules, 129 couples avec enfant(s) et 57 couples sans enfant.

### A peine plus de la moitié des ménages à bas revenus utilisent le dispositif.

Rapporté au nombre d'allocataires à bas revenus (CAF), le taux de ménages utilisateurs s'élève à 53%, contre 62% en moyenne à Rennes. Ce taux varie selon les Iris, il est plus bas sur l'Iris Pontchallou (28%) et plus haut sur l'Iris Beauregard (72%). A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des

ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

69% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, pour 20% dans la tranche à 60% et 11% dans la tranche à 50%. Ces taux sont très proches de ceux de Rennes (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux ressources). La moitié des utilisateurs de ce quartier ont moins de 18 ans (41% pour Rennes). Parmi les habitants de 6 à 17 ans, 50% (1 207 personnes) sont utilisateurs (31% sur Rennes). Seulement 4% (299 personnes) des habitants âgés de 18 à 24 ans sont utilisateurs. (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés).

### Une mobilité plus importante pour les activités ponctuelles que pour les activités régulières

En 2019, on compte 1 207 activités régulières pratiquées par les habitants et 9 276 activités ponctuelles. La natation est l'activité régulière qui arrive en tête avec 312 inscriptions dans les écoles de natation de Rennes, soit 26% des activités (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes). On

retrouve des inscriptions dans les écoles de natation des Gayeulles (197 inscriptions), de Bréquigny (77 inscriptions), de Villejean (36 inscriptions). On note donc une mobilité de la part de ces inscrits puisque l'école de natation de Villejean n'arrive qu'en 3e position des inscriptions. Cependant, les autres activités régulières sont principalement pratiquées dans le quartier 10. Natation mise à part, les 6 structures qui comptent le plus d'inscriptions sont toutes dans le quartier. Le football est l'activité qui arrive en 2e position avec 166 inscriptions dont 142 à Villejean - Beauregard.

Le Cinéville enregistre le plus d'utilisations ponctuelles (31%). Au global, le cinéma enregistre le plus d'utilisations ponctuelles avec un taux de 41% (44% à Rennes). Parmi les 25 structures qui enregistrent le plus d'utilisations, seules 2 sont dans ce quartier : la piscine et le centre social de Villejean. On observe donc une plus grande mobilité des habitants sur les activités ponctuelles que pour les activités régulières ce qui s'explique par la proximité de l'offre pour ces dernières, notamment pour les jeunes utilisateurs.

# QUARTIER//RENNES VILLEJEAN BEAUREGARD

## MÉTHODOLOGIE

### Population étrangère

#### Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

### Revenus fiscaux

Source : INSEE / l'InSof

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélevements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des «déciles». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

### Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

### Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires. Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

### Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat. Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.



l'apras

### C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMU, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule mais les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

### Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'aient pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

### Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.  
A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;  
B : elle a travaillé 78h ou moins ;  
C : elle a travaillé plus de 78h

### Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60% de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 094 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

### Fréquentation Services Péri-scolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service péri-scolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.

PONTCHAILLOU  
VILLEJEAN SUD EST  
VILLEJEAN SUD OUEST  
VILLEJEAN NORD OUEST  
VILLEJEAN NORD EST  
DALLE KENNEDY  
BEAUREGARD  
LA LANDE DU BREIL

Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

### Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

### Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

### Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résident en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348€ par mois, soit 16 175€ par an.

### Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être : Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

## En résumé...

| Quartiers | APRAS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | AUDIAR*                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Q10       | <p><b>Villejean :</b> Plus fort taux de chômage 15/24 ans sur l'IRIS Kennedy (39,1 %). Impact de la crise sanitaire : + 15, 4 % de demandeurs d'emploi dont 73,8 % sur l'IRIS Pontchaillou (étudiants ayant perdu leur job). Familles aux revenus modestes notamment sur Dalle Kennedy et Villejean Nord-ouest. <b>48 % de familles monoparentales sur le Quartier Politique de la Ville dont 51 % sur la Dalle Kennedy.</b></p> <p><b>Beauregard :</b> croissance du nombre de familles depuis 2014 (+ 13,8 %) avec le nombre de familles monoparentales le plus élevé de Rennes. Réel enjeu petite enfance avec un taux de 0/3 ans au 1er rang des IRIS rennais. + 89,9 % de population immigrée (plus forte hausse des IRIS). Forte croissance des 11/17 ans + 59 %. Housse du nombre de retraités + 53,1 %.</p> <p><b>Données générales :</b> étudiants surreprésentés cohabitant avec des jeunes en insertion (60,5% de la population sur Pontchaillou).</p> <p>Plus forte croissance des 11/17 ans (+ 27,2 %). Quartier rennais avec le plus d'enfants de - de 3 ans. Housse de familles à bas revenus sur le Quartier Politique de la Ville et Beauregard.</p> <p>Nombre croissant d'habitants (+ 8,5 %) avec une très forte hausse sur Beauregard (+ 41,5 %) et QPV stable (+ 0,2%). Augmentation du nombre de ménages dont 49% composés d'une</p> | <p><b>Villejean :</b> Population stable et léger rétrécissement des ménages. Part décroissante de couples (- 6 %) et développement de la colocation (+ 4%).</p> <p>Ancienneté résidentielle en chute à mettre en lien avec l'hypothèse d'une rotation régulière liée à la mobilité résidentielle des étudiants.</p> <p>Augmentation des 18/24 ans (+ 4%), ils représentent 33 % de la population et diminution des 40/79 ans (- 6%). Diminution de la part d'actifs occupés (- 2,8%) au profit des étudiants (+3 %). Augmentation marquée du taux de pauvreté sur le Quartier Politique de la Ville (+7,2%).</p> <p>Une précarisation de l'occupation sociale en cœur de quartier caractérisée par une diminution du taux d'attributions de logements sociaux annuel (11, 2 à 5,4 entre 2015 et 2020).</p> <p>Des signes de fragilités dans de nombreuses copropriétés et des logements plus valorisés que sur d'autres Quartiers Politique de la Ville (référence prix moyen au mètre carré).</p> |

## Contexte – constats généraux<sup>1</sup>

Situé au nord-ouest de la Ville, le quartier comporte un QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville). Il est constitué de 2 secteurs : le secteur Villejean et le secteur Beauregard – La Lande du Breil. Population totale 22 083 habitants en augmentation entre 2012 et 2017 notamment sur l'Iris Beauregard.

La lisibilité et l'accessibilité sur ce quartier sont essentielles, aussi le projet urbain Rennes 2030 prend en compte à la fois, les enjeux de confortation du site hospitalier Pontchaillou en restructuration, des sites universitaires ainsi que l'aménagement futur des secteurs Dordain et Antoine Joly. Plus au Nord, le projet urbain de Beauregard concerne 3 ZAC, celles de Beauregard, Beauregard-Quincé et Portes de Saint-Malo. Le quartier comprend enfin deux ZAC communales en voie d'achèvement : la ZAC Normandie-Saumurois, et la ZAC Atalante-Villejean, toutes deux au Sud de l'avenue Charles Tillon.

### Secteur Villejean :

Le secteur de Villejean voit sa population stagner.

2 sous-secteurs se distinguent :

- Les 5 Iris constituant le territoire prioritaire représentent la majorité de la population avec pour point central la dalle Kennedy, qui concentre les commerces et services,
- L'Iris Pontchaillou, dont le territoire accueille l'université et le CHU.

Il faut noter une très nette prédominance de l'habitat collectif (90% de l'habitat), constitué d'un taux élevé de logements sociaux (35%).

### Secteur Beauregard – La Lande du Breil :

Le secteur Beauregard – La Lande du Breil compte parmi les secteurs les plus petits de la Ville avec une croissance importante du nombre d'habitants (+ 41,5 % soit 1 770 habitants supplémentaires en 2017). Il est constitué de 2 entités :

- Le nouveau quartier de Beauregard créé à partir de 1971 avec la construction d'environ 3 850 logements et un pôle administratif qui accueille les services de l'État et les administrations régionales,
- La Lande du Breil et son école d'agriculture située à l'extérieur de la rocade.

## **1. Cadre de vie et renouvellement urbain**

### **1.1 Aménagement**

#### Secteur Villejean :

- **ZAC Normandie-Saumurois :**

---

<sup>1</sup> Informations de la Direction Quartiers Nord-Ouest et extrait des fiches socio-démographiques de l'APRAS 2021

À terme, 330 logements neufs seront construits sur le square Normandie et le square Saumurois, dont une résidence étudiante et un programme intergénérationnel. 3 programmes sont déjà livrés représentant 230 logements. Les nouvelles constructions se répartissent sur le square Normandie et le square Saumurois répondant aux objectifs du Programme Local de l'Habitat.

Des logements étudiants sont livrés dans une résidence gérée par le CROUS. Des logements adaptés pour personnes âgées ont été livrés dans un programme intergénérationnel de manière à favoriser les rencontres et l'entraide entre les résidents. Un programme d'habitat participatif est en cours de construction. Rénovation du complexe sportif du Berry effectué (synthétique et plateau sportif). Construction d'une structure d'escalade artificielle sur le parc du Berry (fabrique citoyenne).

- **ZAC Atalante-Villejean :**

Elle accueille des programmes de bureaux et d'activités, en extension du Technopôle de Rennes-Atalante. Un dernier programme (IFPEK-Air de Bretagne) est à l'étude et sa réalisation permettra de clôturer ce secteur d'aménagement.

Secteur Beauregard – La Lande du Breil :

Environ 5300 logements

- **ZAC Beauregard :**

- Équipements publics : FRAC, Archives Départementales, Le Garage, Groupe Scolaire Sonia Delaunay, Maison du Parc, Maison de quartier Le Cadran, crèche Colette, centre commercial Aulnette, la Ferme de la Harpe, Cercle Celtique, Parquet de bal, Bibliothèque de rue, complexe sportif Beauregard (1 terrain synthétique, 1 terrain herbe).
- Aménagement espaces publics : Parc de Beauregard, axe piéton St Melaine – Place Aulnette, axe piéton entre le parc de Beauregard et la rue J De Romilly, terrain de tennis (fabrique citoyenne), City stade.
- Le programme de la ZAC comprend plus de 3400 logements et des programmes d'activités et de bureaux, l'ensemble réalisé en grande partie
- Aujourd'hui, les trois derniers programmes immobiliers et le gymnase sont en cours de construction au nord-ouest de la ZAC, à proximité de la rocade, pour une livraison au plus tard en 2022.

- **ZAC Beauregard Quincé :**

- Équipements publics : Groupe Scolaire Nelson Mandela (ouverture rentrée 2015), construction en cours d'un gymnase).
- Un parc naturel va être aménagé au nord du quartier comprenant notamment un projet d'agriculture urbaine sur la ferme de Quincé.
- Est prévue la construction de 1400 logements neufs, des commerces et services et un grand parc urbain champêtre, valorisant et augmentant la zone humide existante.
- En 2021, le parc champêtre est en travaux, pour une livraison en 2022, et les trois derniers programmes immobiliers, à proximité du parc, sont en cours de construction ou démarrent prochainement pour une livraison prévue en 2024.

- **ZAC Porte Saint Malo : étude en cours pour affiner le programme initial en vue de créer :**

- Sont prévus 450 logements. À ce jour, trois programmes immobiliers ont été livrés, représentant près de 100 logements et 2500 m<sup>2</sup> de bureaux et d'activités. Le projet repose sur le concept d'un "parc paysager habité", aménagé dans la continuité du parc champêtre de Beauregard-Quincé. Il s'inscrit dans un principe de mise en réseau des

espaces naturels (parcs de Beauregard, du canal de l'Ille et des espaces naturels de la Bellangerais). Le boulevard de la Robiquette sera à terme bordé par un espace naturel mettant en valeur les coteaux de l'Ille.

## **1.2 Cadre de vie**

### Secteur Villejean :

Plusieurs opérations d'aménagement ont permis de valoriser l'image du quartier (dalle Kennedy, parc du Berry...). Cependant, certains îlots du quartier restent enclavés et un contraste entre les logements neufs et vieillissants est à signaler. Par ailleurs, les problèmes récurrents de tranquillité publique sur la Dalle Kennedy restent mal vécus par les habitants du quartier. La vidéo surveillance a été installée sur la dalle Kennedy. Espacil Habitat en lien avec la Ville et la Métropole élabore un programme de réhabilitation et d'intervention sur son patrimoine visant à améliorer la tranquillité sur le secteur dalle Kennedy et particulièrement sur l'îlot 2/8 Bourbonnais.

Réhabilitation des aires de jeux du quartier (square de la marche, dalle, Berry) et intervention plus spécifique sur la dalle Kennedy avec du nouveau mobilier urbain et éclairage.

À noter le caractère vieillissant de certains équipements publics : la maison de quartier de Villejean et Maison Verte, le pôle enfance Doyen Colas et le secteur Armagnac. L'espace social commun est en cours de réhabilitation avec une livraison envisagée en mars 2022.

Problème permanent de propreté et de dépôt d'encombrants sur le quartier.

### Secteur Beauregard – La Lande du Breil :

Éléments caractéristiques du quartier :

- La proximité avec le centre commercial "Grand Quartier" qui draine les familles proches de Nelson Mandela
- La possibilité de cheminer à pied en intérieur d'îlots est très appréciée par les habitants.
- Le parc est vécu comme un espace essentiel et central du quartier pour les habitants
- La place Aulnette tient son rôle de place centrale pour les habitants. Elle est perçue comme belle ou terne, conviviale et accessible quel que soit l'îlot mais elle gagnerait à être davantage animée et colorée. Pas d'association de commerçants constituée.
- Les aires de jeux manquent de variété et surtout, elles répondent aux besoins de la petite enfance **mais pas assez à ceux de la tranche d'âge passerelle des 8-13 ans**. Besoin de concentrer les jeux pour toutes les tranches d'âges sur un même espace et ainsi faciliter le regroupement des enfants d'âges différents (besoin évoqué par des assistantes maternelles et familles avec fratries).

## **1.3 Transport et mobilité**

Secteur Villejean : Le quartier est bien desservi par les transports en commun, particulièrement par la ligne a de métro. L'étude d'un projet d'agrandissement de la station Kennedy et de son arrière-gare technique est lancée. La concertation a débuté en 2021, les travaux sont prévus à partir de 2025 et la mise en service en 2028. Cela permettra une extension de la capacité de l'ensemble de la ligne de métro de plus de 20% de fréquentation.

Deux garages à vélos fermés ont été positionnés aux stations de métro Kennedy et Villejean-Université pour faciliter l'accès au métro des cyclistes venant de Beauregard.

Secteur Beauregard – La Lande du Breil : La ligne Chronostar C4 permet au secteur d'être bien desservi et donne un accès facilité au centre-ville. Une étude de transformation de la ligne en Trambus débute avec comme possibilité la création d'un tram bus reliant Alphasis à St Grégoire à Villejean et traversant le quartier Beauregard. Est également projeté une voie cycliste du REV entre Montgermont et Rennes. 2 stations Vélostar sur Cucillé et Préfecture.

#### **1.4 Atouts et faiblesses du secteur Villejean**

| Point forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Points faibles et de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Sur le plan urbain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une vraie qualité urbaine et de centralité redonnée à la dalle Kennedy</li> <li>- des fonctions diverses présentes dans le quartier : habitats, commerces, services, équipements...</li> <li>- Construction de nouveaux logements sur le secteur Guyenne</li> </ul> <p><b>Sur le plan social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une mixité intergénérationnelle</li> <li>- de nombreux projets en direction des jeunes</li> <li>- une nouvelle dynamique associative avec la création de nouvelles associations et collectifs d'habitants (Educ Ustawi, collectif Kune, Women solidaire, Ess Cargo et cie...)</li> <li>- une dynamique autour de la santé, le lien avec l'ASVB (Association Santé Villejean Beauregard), MSP du quartier.</li> </ul> <p><b>En termes de qualité de l'habitat et du cadre de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création de nouvelles aires de jeux sur le quartier très appréciée.</li> <li>- opportunité de la réhabilitation des RDC de l'îlot 2/8 bourbonnais pour favoriser (réapproprier) la qualité de vie dans ces espaces</li> <li>- la présence d'équipements d'échelle métropolitaine (université, hôpital, commerces de la dalle, métro, parc relais, stade couvert, centre islamique Avicenne) source d'attractivité.</li> <li>- le parc du Berry au sud du quartier dont les équipements sportifs ont été rénovés avec la perspective d'une piscine aqua ludique sur ce même, site.</li> <li>- un bâtiment neuf pour la maternelle et le restaurant scolaire Jean Moulin. Une réfection et agrandissement du groupe scolaire Guyenne dans les années à venir.</li> </ul> | <p><b>Sur le plan urbain :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- certaines parties du quartier restent enclavées</li> </ul> <p><b>Sur le plan social :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paupérisation des attributions dans le parc social.</li> <li>- des rapports de voisinage parfois tendus notamment au sein des copropriétés (dû notamment à la cohabitation intergénérationnelle)</li> <li>- la persistance de zones d'activités illicites nuisant à la vie quotidienne et à l'image du quartier</li> <li>- des limites de l'intervention de la Police Nationale sur le quartier</li> <li>- indice de vulnérabilité des mineurs très important sur la dalle Kennedy (un des taux les plus fort de la ville). On note une concentration des difficultés sur l'Iris Dalle Kennedy en comparaison avec le reste du quartier.</li> <li>- vieillissement de plusieurs bâtiments accueillant du public (Maison de Quartier de Villejean, pôle enfance, pôle Armagnac, Ex école Kennedy, piscine ...)</li> </ul> <p><b>En termes de qualité de l'habitat et du cadre de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- création de contraste entre les logements neufs et anciens</li> <li>- des copropriétés vieillissantes et peu accessibles aux personnes âgées et handicapées</li> </ul> <p><b>Concernant les équipements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'éloignement géographique de l'agence Pôle Emploi</li> <li>- forte pression sur le stationnement (accès métro, présence d'étudiants et de logements sans parking)</li> </ul> <p><b>Concernant l'évolution du quartier :</b></p> |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- la concurrence d'opérations de logements proches (ZAC de Beauregard pour le logement familial)</li> <li>- peu d'espaces encore disponibles pour la construction et donc peu de possibilité de proposer de nouveaux logements</li> </ul> |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 1.5 Atouts et faiblesses du secteur Beauregard-La lande du Breil

| Point forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Points faibles et de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Sur le plan urbain :</b></p> <p>Des fonctions diverses présentes dans le quartier : habitats, commerces, services, santé, équipements...</p> <p>De nouveaux logements ZAC Beauregard/porte de Saint-Malo (vers Grand Quartier)</p> <p>Des espaces végétalisés au milieu des habitats collectifs</p> <p>Des jardins partagés</p> <p>Un grand parking devant la Ferme de la Harpe</p> <p>Le cours des Arts, résidence intergénérationnelle (119 logements, ateliers d'artistes, salle de convivialité)</p> <p>Ferme de Quincé</p> <p>La déchetterie</p> <p>Livraison d'un gymnase 2021/2022</p> <p><b>Sur le plan social :</b></p> <p>34% de nouveaux publics sur le quartier</p> <p><b>En termes de qualité de l'habitat et du cadre de vie :</b></p> <p>Listes des collèges de référence qui s'est agrandie ce qui permet aux familles d'avoir d'autres choix que Rosa Park.</p> <p>Bien desservi par les bus, accès métro rapide, accès 4 voies, zone commerciale (accès à pied, en bus).</p> <p>Les espaces verts, les aires de jeux.</p> <p><b>Un éco-quartier :</b> conçu comme un quartier nature intégré au bocage existant et composé autour d'un parc central, le quartier Beauregard mixte habitat, grands équipements et tertiaire.</p> | <p><b>Sur le plan urbain :</b></p> <p>Certaines parties plus enclavées ou séparées du reste du quartier (au-delà de Nelson Mandela)</p> <p>Immeubles très proches et plus hauts sur les nouvelles tranches, beaucoup moins de petits collectifs d'immeubles avec des petits espaces verts.</p> <p>Travail autour des dernières tranches de construction de logements.</p> <p><b>Sur le plan social :</b></p> <p>Éloignement géographique des services sociaux qui sont concentrés sur Villejean</p> <p>Peu de dynamique associative constatée autres que celles déjà identifiées et reconnues par la ville.</p> <p>Peu de représentants de service public, alors qu'augmentation du nombre de familles à bas revenus</p> <p>Pas de présence de l'équipe du Relais et peu de BIS alors que les besoins évoluent</p> <p><b>En termes de qualité de l'habitat et du cadre de vie :</b></p> <p>Les écoles sont très vites saturées ce qui oblige des familles à s'éloigner du logement pour scolariser les enfants. Même problématique concernant l'accueil des toutes petites sections.</p> <p>Peu de grands appartements</p> <p>Retour des habitant.es : Tarifs des logements chers et difficultés de stationnement.</p> <p>Absence de station de Metro sur Beauregard.</p> <p>Questionnement des habitants sur la présence de médecins généralistes : manque de médecin évoqué</p> |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>De nouvelles copropriétés accessibles aux personnes âgées handicapées.</p> <p><b>Concernant les équipements :</b></p> <p>La Ferme de la Harpe a un potentiel de développement important : tiers Lieu, économie circulaire, apprentissage par le faire</p> <p>Le Cadran équipement fonctionnel, avec des espaces divers et adaptés.</p> <p><b>Concernant l'évolution du quartier :</b></p> <p>Projet d'agriculture urbaine – association 35 Volts</p> <p><b>2022 : Le parc champêtre de Quincé</b> pour « couronner Beauregard », 15 hectares au Nord du quartier. Une démarche de consultation des habitant.es en 2020-2021, en lien avec Territoires et développement (17000 m<sup>2</sup> de prairies et jeux ; 3000 arbres et arbustes à planter).</p> | <p><b>Concernant les équipements :</b></p> <p>Manque de salles de sports, même si gymnase en construction. Pas de grandes salles pouvant accueillir une fête de quartier importante. Un travail est nécessaire sur la Ferme de la Harpe identifié par l'association (en lien avec la démarche de transition écologique).</p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 2. Les équipements de quartier

### Secteur Villejean :

On dénombre 3 équipements de quartier, dont les champs d'intervention sont les suivants :

- **L'association Rencontre et culture réunissant Maison de Quartier de Villejean et la Maison Verte :**
  - Enfance-jeunesse-jeunes adultes-séniors
  - Accompagnement /soutien aux initiatives habitants, collectifs et associations
  - Espaces ressources : salle de spectacle, espace public numérique, ludothèque
  - Médiation culturelle – programmation de spectacles – résidences/création
  - Permanences d'accès aux droits/emploi pour jeunes adultes et adultes
  - Activités sportives / danse-bien être-culturelles
  - Aller vers / évènements et présence sur l'espace public

### ***Regroupement des équipements Maison de quartier et Maison verte au sein de l'association Rencontre et culture :***

- 2016 : démarrage de la réflexion et des démarches pour le regroupement
- 2018 : regroupement effectif des 2 structures au sein de l'association Rencontre et culture
- 2019 : turn over au sein de l'équipe jeunesse et difficultés à stabiliser le projet jeunesse et l'ouverture de la MV
- 2020 : structuration de l'action jeunesse et stabilisation de l'équipe jeunesse. Accueil d'un public plus diversifié (mixité des âges, féminisation importante) en multi site. Accueil des jeunes adultes à la Maison de quartier.

- **Cercle Paul Bert Villejean-Beauregard** (sur les 2 sites Berry et Armagnac) :
  - Enfance – Jeunesse – Socio sport – Sport compétition – Animation estivale

- Le pôle enfance Doyen Colas, l'espace social commun, la crèche Pauline Kergomard, l'EPHAD, l'Espace parents à l'entrée de l'école Andrée Chedid animé par le Projet de Réussite Educative.

Nous pouvons également noter la présence de l'équipe du Relais SEA 35 avec 4 éducateurs spécialisés présents sur le quartier auprès du public jeune pour de la prévention spécialisée. La présence en itinérance des animateurs de rue de Breizh Insertion Sport auprès du public jeune pour de la prise de contact, de l'accompagnement et de la mise en activité et en projet.

**De son côté la bibliothèque de Villejean** (Villejean/Beauregard) souligne les enjeux suivants : *accueil et intégration des habitants, accès aux loisirs et aux droits, lutte contre les inégalités, vivre ensemble, interculturalité, parentalité, lutte contre inégalités femmes-hommes et discriminations, actions en direction des enfants, des jeunes et des seniors, complémentarité d'ouverture des équipements, forte présence des étudiants...Elle propose :*

- un espace numérique,
- l'espace Parents, donnant lieu à des actions en mode participatif
- des fonds Français Langue étrangère pour l'accueil de personnes en apprentissage du français, accompagné ou non.
- l'acquisitions participatives par les adolescents (BD-manga)
- un Rdv trimestriel "Café débat" à destination d'un public de parents

#### Secteur Beauregard – La Lande du Breil :

3 équipements gérés par une même association, **3 Regards Léo Lagrange** :

- **La Ferme de la Harpe** (depuis 1977) : musique/ateliers mécaniques et techniques/sports. Tiers lieu engagé.
- **La Maison du Parc** (depuis 2009) : projet petite enfance/enfance/parentalité et soutien à la vie associative du quartier.
- **Le Cadran** (depuis 2014) Animation du quartier/soutien à la vie associative/jeunesse/Enfance dès 9 mois/accueil habitants/multimédia et audiovisuel/danse/jeux/pratiques artistiques/bien-être.

L'association a vu son projet associatif prendre de l'ampleur pour devenir l'acteur associatif majeur du quartier sur :

- L'animation culturelle et socioculturelle, manuelles et techniques
- L'accueil des habitants et le soutien à leurs initiatives
- L'enfance / éducation / parentalité
- L'offre de loisirs et l'accompagnement de la jeunesse
- L'animation associative (création d'un comité des associations)
- Soutien à la création musicale
- Deux festivals s'appuyant sur un projet : un festival de jazz, un festival de culture manuelle et technique

**L'association "Football Club Beauregard"** se développe sur le complexe sportif en accueillant à la fois des publics (enfants/adultes) issus de Beauregard et de Villejean.

## Points forts/Points de vigilance

### 1. Axes de la cohésion sociale

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Points faibles et de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Accès à la culture, au sport et au loisir</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Secteur Villejean</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>Association Rencontre et Culture :</b></p> <p>Une Offres culturelles, artistique et sportive diversifiée et régulière proposée par : des membres bénévoles, des associations partenaires conventionnées, les animateurs techniques salariés de l'association.</p> <p>Des espaces de valorisation et de création artistique destinés aux habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- programmations régulières dans la salle de spectacle</li><li>- programmations thématiques (journée de lutte contre le racisme...)</li><li>- soutien à l'organisation d'évènements pour les associations locales (Dounia, escales africaines...)</li><li>- accueil de résidences et compagnies pour travailler le rapprochement évènements culturels/habitants</li><li>- projets de médiation artistique enfance, jeunesse (chambre noire, accueil d'Ay-Roop, accueil Centre social, rennes 2...)</li></ul> <p><b>CPB Villejean-Beauregard :</b> Quartiers en Scènes, Berry plage, activités socio sport vers le public jeune</p> <p><b>Service culturel Université Rennes 2 :</b> Programmation culturelle au Tambour. Partenariat avec le centre social et Rencontre et culture pour favoriser l'accès au Tambour pour les familles du quartier.</p> <p><b>Locaux ex-Groupe Scolaire Kennedy :</b> installation d'une vingtaine d'associations culturelles.</p> <p><b>L'association Ay-Roop :</b> Fort partenariat avec le quartier (particulièrement avec le centre social et l'espace parents). Mène une résidence de territoire sur le quartier de 2020 à 2023 (temps de spectacle, de pratique artistique et de résidence). Jumelage avec l'école Guyenne</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser émerger et soutenir les projets culturels <b>avec les habitants</b></li><li>- Développer, conforter l'accueil en proximité et notamment les créations participatives.</li><li>- Développer l'accessibilité des activités (tarification et médiation). Lutter contre l'idée que si l'action est gratuite, c'est qu'elle est de moins bonne qualité.</li><li>- Favoriser l'accueil de résidences artistiques (souhait des associations).</li><li>- Développer les liens entre les associations (équipements de quartier), l'Université, le Tambour...</li></ul> |

sur le même durée et projets d'action culturelle (Portée de femmes...). Partenariat au long court avec le Centre Social.

**Présence de la Bibliothèque de Quartier** qui a une importante amplitude horaire et mène des projets de médiation culturelle : atelier BD, ateliers autour de la photo, de l'illustration, de l'écriture auprès des publics enfance, jeunesse et adultes

**Présence du FRAC** (Fonds Régional d'Art Contemporain) sur le territoire.

**Présence du Cercle celtique** qui propose des ateliers et une programmation culturelle et l'anime le parquet de bal.

**Proximité de la Paillette** qui développe des projets d'éducation artistique et culturelle et proposent des séances scolaires. Lien particulier avec la Classe à horaires aménagés Théâtre du collège Rosa Parks.

Poursuivre le partenariat bibliothèque/équipements de quartier pour accentuer l'orientation des jeunes (fratries.) présents à la bibliothèque. Mettre en lien l'offre d'accueil adaptée dans les équipements et ce public qui ne fréquente pas ou peu les structures quartier.

### Secteur Beauregard – La Lande du Breil

#### Association 3 Regards Léo Lagrange

##### ➤ Le Cadran :

**Proposition d'activités socio-culturelles variées** accueil de résidences ; Espace Public Numérique ; Aide à la mise en place de soirées associatives.

**Projets en direction des jeunes 11/17 ans** : proposition de loisirs, de séjours, accompagnements de projets, animations hors les murs, déambulations espace public, mise à disposition d'espaces notamment pour la pratique de la danse, projets audiovisuels et numériques en lien avec EPN. Quelques actions en direction des 18-25 ans.

Sorties culturelles adultes régulières. Accueil des publics bénéficiant d'un accompagnement FLE (Français Langues Étrangères). Résidence d'artistes. **Expositions régulières dans le hall et dans la galerie**

**Des actions en direction des séniors** (lutte contre la solitude, contre l'isolement, lien social). **Public sollicitant sur la tarification des activités.**

**Accès à la lecture** : présence de coins lectures (sur les trois sites gérés par 3 Regards). **Bibliothèque de rue place Aulnette, gérée par des bénévoles.**

- Faciliter l'accessibilité/mobilité des habitants vers les structures de Beauregard (Ferme de la Harpe notamment). Travailler l'accessibilité des publics de Villejean vers les ateliers manuels et techniques de la ferme de la Harpe.

- Difficultés pour les habitants et le public en général d'être informés de la vie de leur quartier et des 3 structures. Une communication difficile, peu relayée, peu de moyens, peu de supports/vecteurs de communication. Travailler le lien et l'échanges d'information avec les bailleurs sociaux.

- Poursuivre les sorties culturelles en dehors du quartier.

- développer le partenariat avec le FRAC voisin du Cadran (visites gratuites avec médiation, visites adaptées pour les personnes allophones...)

**Un été à Beauregard :** Des concerts sur le quartier dans 3 sites différentes/ Proposition d'animation famille/soirée ciné plein air/des animations séniors tout le mois de juillet. Présence de la Caravane des Sports/UFOLEP en 2021 et participation accrue des familles de Villejean aux activités estivales (tarification au quotient familial proposés en 2021).

➤ **La Ferme de la Harpe :**

- Un tiers lieu précurseur lieu de créativité, de coopération et de rencontre proposant des ateliers manuels et techniques favorisant l'apprentissage, la coopération, la solidarité et le faire soi-même (garage associatif/Atelier menuiserie/tournage/plomberie/métallerie / forge/conception et réparation électronique/électricité/2 roues).
- Atelier Mobilab PMR en partenariat avec My Human Kit (conception d'aide à la mobilité issues du réemploi)
- Hébergement d'associations
- Un secteur musical important avec de multiples offres individuelles et collectives pour enfants et adultes.
- accueil de formations amateurs et professionnelles en répétition / création / enregistrement / master class
- Diffusion : Club Jazz hebdomadaire, Festival Jazz à la Harpe...
- Hébergement d'associations culturelles
- Un été à Beauregard : concerts au plus près de habitants avec l'aide de "La Triplette de Beauregard" (plateau technique mobile et autonome).
- Un dojo : Mise à disposition d'associations
- Des services : Salle familiale, Hébergement (20 lits), Jardins (10 parcelles)

➤ **Maison du Parc :**

Lieu dédié aux activités enfance et de soutien à la parentalité en lien avec les associations Kairos et EJB en complément de l'ALSH associatif. Également lieu d'accueil d'associations (LPO, la SAR, AVB...).

- **Le Garage :** accueille le Musée de la Danse et le Collectif Danse Rennes Métropole. Organisation ponctuelle de projet d'action culturelle en direction d'habitants et de scolaires.
- **Cercle Celtique de Rennes**, association de sensibilisation à la culture bretonne : danse, chants, musique. Gère et anime le parquet de bal.

**Ferme de la Harpe :** Pas de reconnaissance en tant que tiers lieu alors que son fonctionnement et ses valeurs s'en approchent. Projet de tiers lieu initié en 2021 à suivre.

**Le Garage :** lieu qui reste peu identifié encore par les habitants car c'est principalement un lieu de travail pour les artistes.

- **Cercle celtique :** optimiser l'utilisation de la salle de spectacles (Parquet de bal) installée

- **Ferme de Quincé** : Lieu agro culturel (marché paysans, guinguette...) en activité depuis l'été 2021.

sur le parking de la Harpe et renforcer les liens avec les habitants de Villejean et Beauregard.

### Activités physiques et pratiques sportives

### Activités physiques et pratiques sportives

#### **Secteur Villejean**

##### **- Équipements :**

- Complexe sportif du Berry
- Complexe sportif de l'Université
- Complexe sportif Ile-de-France
- Piscine de Villejean : ouverte pendant les vacances scolaires
- 6 gymnases (groupes scolaires et Direction des Sports...)
- Dojo MQ Villejean
- City stade Montbarrot
- Atout important du quartier : le Stade Robert Poirier (la piste d'athlétisme + terrains synthétique).
- Nouvelle piscine ludique en cours de conception à implanter sur le site du Berry.

##### **- Les associations sportives :**

###### → CPB Villejean-Beauregard

- **Pratiques régulières :** football, gymnastique rythmique, basket ball, judo, badminton, volley ball, danse, sports de la forme, éveil sportif 3/5 ans ...
- **Pratiques socio sportives régulières :** roller, multisports (passerelle, jeunesse et féminin).
- **Pratiques socio sportives sur le temps des vacances :** 3 ouvertures gymnases / semaine...
- **Un évènement socio sportif / Vie habitante :** Berry Plage sur le mois de juillet Partenaire privilégié de l'UFOLEP pour Villej'en sport.
- 2 interventions collège / semaine sur le temps du midi et des TAP dans les écoles de Villejean/Beauregard.

###### → Club pugilistique de Rennes Villejean

**Mosaïque Bretagne Maroc** : proposition d'activité gym d'entretien. Groupe football

**UFOLEP** : "Ville j'en sport" permettant de développer l'accès au sport dans les îlots et sur la

- Travailler la complémentarité Villejean/Beauregard **en intégrant davantage les sportifs de Beauregard** aux associations existantes à Villejean et inversement.

- Vétusté de certains équipements sportifs.

- Avoir une attention particulière sur le public féminin.

-Diversifier l'offre sportive pour répondre aux besoins en terme de sport-santé et aux besoins des personnes vieillissantes. Renforcer le travail avec les professionnels de santé sur ce volet.

Le parc de Villejean paraît peu fréquenté et sous exploité : comment renforcer les activités dans ce parc ? (ex : projet de bornes pour des courses d'orientation dans le parc par exemple).

Le Parc de Villejean représente également un atout pour le quartier. Ces espaces peuvent être investis sur des activités sportives mais aussi culturelles.

dalle Kennedy particulièrement pour les enfants et jeunes du quartier.

#### Développement de l'offre socio sport :

- CPB : un créneau en lien avec le centre social
- UFOLEP : expérimentation d'un créneau supplémentaire avec le centre social
- La Direction des Sports mise en place d'un créneau d'apprentissage du vélo et partenariat avec la MQV socio sport 11/17 ans.

**Breizh Insertion Sport** : propositions d'activités physique pour les jeunes (boxe, course à pied particulièrement).

La Direction des sports propose plusieurs créneaux sportifs : enfance le mercredi, jeunesse le lundi et vendredi soir et adultes le lundi après-midi. Des accueils multisports sont proposés pendant les vacances scolaires et durant la période estivale (Sport Activ'été) en complémentarité de l'action Berry plage. Les éducateurs sportifs territoriaux interviennent dans les écoles élémentaires en co intervention "éducation physique et sportive" avec les enseignants durant l'année scolaire.

**MQ Villejean** : propositions d'activité bien-être jeunes et adultes.

#### Secteur Beauregard – La Lande du Breil

- 3 terrains avenue du Bois Labbé (deux terrains en herbe et un synthétique), un terrain foot stabilisé proche de la ferme de la Harpe, un multisport + six appareils de fitness au Parc de Beauregard + salle dans l'école Sonia Delaunay + salle de motricité et plateau sportif au groupe scolaire Nelson Mandela.

Terrain de tennis

- Dojo de la Ferme de la Harpe : nombreuses activités sportives à dominante arts martiaux

- Cadran : activités de gymnastique, activités de gymnatique, Capoeira, cirque, danse, éveil corporel, fitness, stretching, théâtre...et accueil d'associations.

- Peu d'équipements sportifs sur le quartier.

- livraison d'un gymnase prévu (aménagement d'espaces extérieurs). Réflexion est à mener sur sa fréquentation par le public jeune.

- Peu de report sur les équipements de Villejean, hormis la piscine.

- Peu d'associations repérées sur le secteur :

FC Beauregard

L'association "Vivre à Beauregard" utilise la salle de Sonia Delaunay, deux fois par semaine

La même fréquence d'utilisation est assurée par l'association "Gym volontaire Beauregard", dans cette salle

#### Éducation, parentalité Secteur Villejean

Présence d'une **Commission Éducation Jeunesse et Sport sur les 3-16 ans** (co-animée par les Direction Éducation Enfance-Projet Réussite Éducative-Direction Quartiers Nord-Ouest), ouverte à l'ensemble des acteurs éducatifs du quartier.

Axes de travail prioritaires CEEJS :

- ✓ Garantir le vivre ensemble autour des valeurs de laïcité, citoyenneté, lutte contre les discriminations et d'égalité filles/garçons
- ✓ Valoriser et soutenir la parentalité
- ✓ Favoriser l'ouverture culturelle et artistique des enfants

Groupes de travail CEEJS :

- ✓ Groupe de Travail Accompagnement à la scolarité
- ✓ Réseau jeunesse
- ✓ Jeunes adultes
- ✓ Crédit d'un nouvel espace sur les questions du harcèlement et de l'usage du numérique
- ✓ **Manque un espace d'échange sur l'offre de loisirs des 8-12 ans**

Autres instances partenariales présentes sur le quartier :

- ✓ Cellule de suivi du Projet de Réussite Éducative (PRE)
- ✓ Famille en mouvement

Le pôle enfance, doit être mieux identifié sur le quartier via une dynamique et un projet plus précis sur l'enfance et la parentalité. Il s'agit aujourd'hui plus d'un espace accueillant différentes associations, sans projet commun au sein d'un même espace. Le centre social souhaite par exemple y développer un nouvel espace-parents. Besoin de renforcer la dynamique et les projets sur les questions de parentalité puisque L'espace parents, animé par le PRE à l'entrée de l'école Andrée Chedid ne peut pas être le seul espace d'accueil et d'écoute des parents. La parentalité doit s'entendre en lien avec l'enfance mais également avec la jeunesse.

### Secteur Beauregard – La Lande du Breil Petite enfance – Informations DPE

Légère baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 2014 et 2019 (778 contre 767 en 2019). Quartier rennais comptant le plus grand nombre d'enfants (303 enfants de moins de 3 ans) et le mieux doté en accueil collectif (2 crèches municipales, 2 crèches associatives, 1 crèche parentale, crèche du CHU), avec la reprise en 2020 de la crèche du Département par l'ASFAD (Regard'Enfants). Quartier comptant le plus grand nombre de naissances en 2020 (293 naissances dont la plupart sont concentrées à Beauregard (125 naissances).

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                            | Points faibles et de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u>                                                                                                                                                                                                                 | <u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u>                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Secteur Villejean</b>                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| - 3 Accueils de Loisirs Sans Hébergement associatifs (CPB Villejean-Beauregard, MQ Villejean, Centre social) et 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) municipaux :<br><br>* offre régulière des Centres de Loisirs Ville et associatifs et réalisation d'actions en partenariat | - Valoriser / communiquer sur l'espace parents situé rue de Picardie accessible pour tous les habitants du quartier et pas seulement pour les familles de l'école Andrée Chedid. Renforcer l'offre en espaces dédiés aux parents ou habitants et les réseaux entre eux. Assurer une coordination des interventions |

\* souhait des associations de renforcer la culture commune avec les responsables d'accueils de loisirs (RAL)

**ALSH CPB**: projet sport/alimentation/santé (éducation au bien manger / bien bouger, travail autour du jardin pédagogique, vert le jardin, diététicienne...)

- **Accompagnement à la scolarité :**

\* CPB (Armagnac) du CP au Lycée

\* Rencontre et culture : collège et lycée.

Partenariat EDUC Ustawi ciblant les primaires.

\* Centre Social : du CP au CM2

\* Plusieurs associations également, de maternelle à collège : l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), Mosaïque Bretagne Maroc et le Secours Populaire. Découverte de la ludothèque aux bénévoles sensibilisation à l'apprentissage par le jeu.

- **Ludothèque MQ Villejean** : Fréquentation en hausse et accueil de nouvelles familles en plus des Projets de présence hors les murs.

- **Bon travail en lien avec les écoles du quartier.**

- **1 crèche municipale : Pauline Kergomard (capacité d'accueil : 64 places)**

Interventions au sein de l'établissement (musicien, plasticien, bibliothécaire...). Sorties proposées, notamment au musée des Beaux-Arts et à la bibliothèque de quartier

des acteurs pour orienter les parents et favoriser des "interventions ciblées" en réponses aux besoins exprimés (ex : thématiques prévention de la délinquance)

- Point de vigilance petite enfance : Bien que l'augmentation la plus notable d'enfants de moins de 3 ans se situe à Beauregard, leur **nombre est également en hausse à Villejean**. Saturation de la halte-garderie sur le quartier, projet de passage en multi accueil.

- **Désertification des 8-12 ans de l'offre de loisirs**, le format centre de loisirs ne correspondant peut-être plus à cette tranche d'âge. Nombreux pré-adolescents seul sur l'espace public ou à la bibliothèque les mercredis et samedis.

- Pour les ALSH associatifs, **problème de visibilité sur les inscriptions pendant les vacances scolaires** (les familles viennent le jour même). Avec la préinscription dans les ALSH municipaux, une diminution de la fréquentation est identifiée.

- **Manque de partenariat** avec l'Éducation Nationale, **celui-ci est à conforter en particulier avec les collèges**.

- **Actions à développer** : ateliers "citoyenneté" basés sur l'éducation au "vivre-ensemble" dans les écoles (projets de classe/périscolaire) ou dans les structures associatives.

Fort enjeux sur le lien, la connaissance des familles du quartier. Il manque un espace ressource pour ce public.

Les écoles identifient des familles allophones en difficulté.

### Secteur Beauregard – La Lande du Breil

- Accueil de la petite enfance dans la moyenne de la ville :

• 1 crèche municipale (multi-accueil Colette) Des intervenants au sein de l'établissement (musicien, plasticien, chorégraphe, bibliothécaire), des sorties sont également proposées : notamment au musée des Beaux-Arts.

- 1 crèche associative (anciennement multi-accueil d'entreprise propriété du Conseil Départemental)
- Fort développement de l'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

Quid de la connaissance, de l'accueil et du lien avec les nouvelles familles arrivantes sur le quartier ? Quel accompagnement des familles allophone identifiées par les écoles, des familles identifiées comme "invisible" ?

- Manque de solutions alternatives aux centres de loisirs municipaux dans le secteur :

- 2 ALSH fonctionnent aujourd'hui :
  - ALSH S. Delaunay

- Investissement des parents dans le fonctionnement de l'école Delaunay et de l'école Mandela.
- Espace Parents GS N. Mandela et GS S. Delaunay : lieu dédié à l'accompagnement à la parentalité.
- Accompagnement ponctuel en fonction du besoin de l'espace parents de S. Delaunay et de l'espace parents de N. Mandela par une salariée du Cadran le mercredi matin.

→ Focus Maison du Parc :

**L'association 3 Regards** Léo Lagrange y développe son projet petite enfance, enfance et parentalité :

- 2 coins lectures, activités 3-10 ans pendant les vacances scolaires, accompagnement à la scolarité du CE2 au CM2, Espace Parents GS N. Mandela et GS S. Delaunay. **Liens fort entre l'association et les 2 établissements sur ateliers périscolaires et autres projets.**
- **Espace Jeux Beauregard** : temps de rencontres et d'animation pour les 0-3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents. Présence régulière d'une animatrice 3 Regards proposant des activités et conseils. 70 enfants et 30 adultes : Cela représente quasiment la moitié des assistantes maternelles du quartier.
- **Association Kairos avec Bulle de Rainette** : lieu d'accueil enfants parents pour les 0-4 ans et leurs familles le samedi matin et soirées à thème en lien avec la parentalité ou le métier d'assistantes maternelles

- ALSH N. Mandela (DEE)
- ponctuellement l'ACM de la Maison du Parc
- (1 semaine par période de vacances scolaires et le mois de juillet)

- **Veiller à ce que les moyens et les projets mis en œuvre soient bien en adéquation avec les besoins du quartier.**

**Pas de permanence PMI** : sentiment d'exclusion de certains habitants qui comparent l'offre du quartier Beauregard et celle de Villejean. Difficultés de joindre la PMI et incompatibilité des horaires d'ouverture et d'accueil.

- Le quartier accueille une cinquantaine d'assistantes maternelles et presque la moitié font partie de l'association Espace Jeux Beauregard. Les assistantes maternelles de l'association accueillent beaucoup d'enfants venant des communes aux alentours.

- Comparativement aux chiffres APRAS on constate :

- Les assistantes maternelles accompagnent très peu de familles monoparentales. Elles gardent principalement les premiers des fratries car le roulement est important sur le quartier ou familles avec enfants déjà scolarisés.
- Les assistantes maternelles connaissent peu de familles immigrées malgré la forte augmentation de cette population sur le quartier.

Habitants

Secteur Villejean

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>- <b>Bonne coopération</b> entre les bailleurs sociaux, le centre social, les équipements socio-culturels et Optima pour repérer les habitants leaders et les associer dans des projets citoyens (Villej'en sport, café rencontre, fête de quartier, jardins partagés...)</p> <p>- Bonne participation aux <b>cafés citoyens du centre social</b></p> <p>Création d'un collectif de femmes "Collectif Kune" : confections de masques, Cuisine des cheffes solidaires...</p> <p><b>Nouvelles initiatives d'entraide et de solidarité sur le quartier :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Un réseau d'entraide</b> en cours de structuration et issu d'un partenariat entre : ESS Cargo, le centre social, le secours catholique suite à une sollicitation du CDAS.</li> <li>- <b>L'espace cadeau solidaire</b> issu d'une collaboration (Centre Social, CDAS, Collectif Kune, Le Relais, BIS, la DQNO)</li> <li>- "<b>Si on s'alliait</b>" développe un projet d'entraide aux démarches administratives sur l'espace public répondant à un réel besoin et très fréquenté par les habitants.</li> <li>- <b>Point de distribution éphémère d'aide alimentaire</b> via l'appui du village alimentaire et du réseau d'entraide de Villejean.</li> </ul> <p>Projet de création d'une antenne du secours populaire sur (hypothèse d'une localisation sur le site d'Armagnac ou dalle Kennedy).</p> <p>Présence des <b>étudiants kapseurs</b> dans les logements sociaux.</p> <p><b>Renouveau à suivre concernant les jardins partagés</b> : importance du travail de Vert le Jardin</p> <p><b>Lien avec les bailleurs sociaux important</b> : les gardiens d'immeuble peuvent être relais pour certains projets d'animation. Renforcement du partenariat avec ESPACIL en cours.</p> | <p>- <b>Difficile mobilisation</b> des habitants dans le quartier.</p> <p>- Le Conseil de Quartier attire <b>peu d'habitants des secteurs prioritaires</b>.</p> <p>- Privatisation de la convivialité, regroupements communautaires.</p> <p>- <b>Besoin d'accompagner et d'inciter</b> les initiatives des professionnels et des collectifs pour favoriser l'organisation de moments festifs de quartier en complément de l'offre existante (Berry plage, Fête de la MQV...)</p> <p>- Volonté d'accompagner les habitants afin qu'ils s'approprient des espaces, sans la présence des salariés.</p> <p>- Formaliser un espace d'échanges pour traiter des questions d'animations sociales (à envisager).</p> <p>- Point de vigilance concernant l'accès aux droits (particulièrement concernant l'inclusion numérique), l'apprentissage du français. Stratégie collective à renforcer sur les questions de l'inclusion numérique.</p> <p>-Soutenir les associations émergentes</p> |
| <p><b>Association Vivre à Beauregard</b> : animation quartier, activités, réflexion sur les questions d'aménagement, L'association actuellement en moindre activité.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <p><b>Secteur Beauregard – La Lande du Breil</b></p> <p>- Vigilance à conserver le lien avec les habitants et notamment organiser l'accueil des nouveaux habitants.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>- Association Société d'Astronomie de Rennes :</b> promotion de la culture scientifique et technique (astronomie, astrophysique et étude des phénomènes célestes). Association très présente sur le site de l'observatoire de la Couyère.</p> <p><b>- Association 3 regards Léo Lagrange :</b> favorise le vivre ensemble et la mixité sociale et propose l'animation de l'espace public, des animations ludiques et familiales, un soutien aux collectifs d'habitants, des sorties, AMAP de Bioregard, distribution alimentaire.</p> <p><b>Association KAIROS</b> et son projet bille des Rainette. Lieu d'accueil Parents Enfants agréé par la CAF.</p> <p><b>Association Espace Jeux Beauregard :</b> Association d'Assistantes maternelles du quartier.</p> <p><b>LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) :</b> hébergée à la maison du parc depuis septembre 2021.</p> <p><b>Association 35 Volts – Ferme de Quincé</b></p> | <p>- Renforcer les actions et les liens vers les publics en grande précarité.</p> <p>- Sortir « hors les murs » et investir l'espace public : animations estivales, déambulations régulières, utilisation d'un triporteur "la triplette de Beauregard" (plateau technique mobile).</p> <p>- Favoriser l'intergénérationnel et la lutte contre l'isolement particulièrement en direction des séniors (actions durant la crise sanitaire à poursuivre face à la demande des habitants).</p> <p>- Impulser une dynamique fédératrice propice à rendre les habitants acteurs de la vie de quartier.</p> <p>- Favoriser l'engagement bénévole pour maintenir la dynamique associative.</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### Adaptation des horaires d'ouverture

##### Secteur Villejean

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne amplitude horaire des équipements du quartier</li> <li>- ALSH CPB et MQV : horaires assouplis et adaptés en fonction des rythmes scolaires</li> </ul> <p><b>Beauregard-La Lande de Breil</b></p> <p><b>L'association 3 regards :</b> activités du lundi au samedi de 8h à 23h avec des activités le midi. Le Cadran et la Harpe sont des lieux de vie en fin de journée et en soirée. <b>Changement des horaires du secteur jeunesse en cours.</b></p> <p><b>Maison du Parc :</b> adaptation des horaires d'ouverture et de fermeture aux besoins des familles fréquentant l'accueil collectif de mineurs.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Horaires d'été Q 10 :</b> Réflexion interpartenaires jeunesse pour assurer une répartition des ouvertures du lundi au samedi et sur l'ensemble de la période estivale (actuellement seule la Maison Verte est ouverte au mois d'août, le CPB ré ouvrant fin août)</li> <li>- Veiller à la complémentarité des horaires d'ouverture entre les acteurs du quartier (associations/Bibliothèque...), en prenant en compte les problématiques de moyens, de sécurité...</li> </ul> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### Prévention de la délinquance et accès aux droits

- 963 faits constatés en 2019 avec une prépondérance des faits de dégradations et des vols avec violence.
- Le quartier compte 7% des faits de délinquance constatés dans les 12 quartiers rennais

- **Rencontres ponctuelles des acteurs éducatifs du quartier** en fonction des problématiques repérés dans le cadre de CEPJ + **formations ponctuelles** (Justice Pénale de Mineurs, réponses face aux phénomènes de violence...)

- Présence des éducateurs du **Relais** (prévention spécialisée) + travail mené par l'équipe d'appui du Relais courant 2019. Présence des **médiateurs de Jour** (Optima).

- Présence des **Médiateurs de Nuit** (Médiaction) sur Villejean et Beauregard.

-Présence d'une **médiatrice à l'école** (Optima) sur le collège Rosa Parks et les écoles André Chédid et Jean Moulin + lien avec le territoire.

-Renforcement des permanences d'accès au droit (avocats, notaires) et médiation voisinage principalement à l'ESC et au Cadran.

- **2 animateurs de BIS** sur Villejean et Beauregard pour assurer l'animation présence de rue.

- Déambulations espace public de l'équipe jeunesse Rencontre et culture.

- **Mise en place de mesures réparatrices avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.**

-Dispositif École ouverte au collège Rosa Parks permettant de renforcé le maillage éducatif du territoire.

-Dispositif d'accueil des élèves exclus du collège Rosa Parks mis en place en lien avec l'équipe du Relais Villejean.

- **Réunion Sécurité mensuelle/GPO** : Police Municipale/Police Nationale/Médiateurs de jour et de Nuit/ Direction Quartier Nord-Ouest/ Service Prévention Délinquance Médiation/Bailleurs/Kéolis/Education nationale/ déléguée du préfet.

- **Cellule de Veille (1x/6 mois)**

- Mise en place en octobre 2020 d'un **Groupe de travail sécurité et tranquillité publique** sur l'ilot Kennedy. Travail en lien avec le bailleur ESPACIL+ les syndics concernés.

-Dispositif **d'Habitants Référents Sécurité** pour faciliter la communication avec les habitants sur

- **Pistes repérées par les acteurs éducatifs :**

→ **Investir l'espace public et valoriser l'image du quartier :**

- Renforcer la communication sur les évènements positifs se déroulant sur le quartier, notamment sur les espaces publics (agenda des animations toutes structures confondues).
- Renforcer la mise en place d'animations, d'actions "hors les murs".
- Favoriser la participation des habitants à la construction des évènements.
- Renforcer les actions inter-structures, notamment sur l'espace public.
- Accentuer le travail auprès des parents.
- Multiplier les accueils informels/inconditionnels.
- Faciliter les informations sur les actions existantes (actions de prévention, permanences d'accès au droit...) pour favoriser les passages de relais et les complémentarités
- Poursuivre le rapprochement jeunes/police en commençant par le rapprochement acteurs jeunesse/police

## 2. Axes transversaux

| Points forts et opportunités                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Points faibles et de vigilance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeunesses                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Secteur Villejean                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <p><b>Rencontre et Culture :</b></p> <p><b>Maison de quartier Villejean :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ALSH 11/14 ans les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires avec programme d'animation pour chaque période (activités, sorties, soirées, séjours, initiations).</li> <li>- accompagnement à la scolarité pour les collégiens 2 fois par semaine.</li> </ul> <p><b>Maison verte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil 11/17 ans semaine, samedi et pendant les vacances scolaires. Lieu dédié aux échanges, aux loisirs et à l'accompagnement de projet jeunes et découverte de pratiques.</li> <li>- accompagnement à la scolarité pour les lycéens le samedi.</li> <li>- Réflexion en cours sur la place des 10/12 ans</li> </ul> <p><b>L'association assure l'objectif spécifique Jeunes Adultes et l'accompagnement des associations émergentes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagnement individuel autour de la formation et de l'emploi</li> <li>- accompagnement collectif dans le cadre de pratiques culturelles. Aide à la structuration de projets.</li> <li>- Restructuration en cours dans certaines structures jeunesse sur le quartier avec une fréquentation en augmentation après une forte diminution liée à des fermetures et changement d'équipes d'animation.</li> <li>- <b>Offre de loisirs régulière</b>, diversifiée et travaillée en partenariat par les acteurs jeunesse (CPB, MQV, MV, Animation Présence de Rue, Direction des Sports, Le Relais).</li> </ul> <p><b>CPB Villejean – Beauregard :</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attention particulière à porter à la place des filles dans les structures (offre de loisirs, répartition de la fréquentation...) et à la question des relations garçons/filles.</li> <li>- Présence de jeunes sur l'espace public récemment arrivés sur le quartier, moins connus des structures.</li> <li>- Réflexion à développer autour des 10/12 ans absents des structures et présents sur l'espace public ou à la bibliothèque. Quel diagnostic et quelles interventions adapter.</li> <li>- Turn-over important des acteurs jeunesse</li> <li>- Questionner et redynamiser le partenariat entre animateurs jeunesse et structures.</li> <li>- Problématique récurrente de la présence de jeunes sur la Dalle Kennedy (lieu de trafic et de tensions/violences). Quid de la réappropriation de cet espace. Idée de proposer des activités pérennes. Pose également la question des moyens.</li> <li>- Être attentif aux éventuels paroles et actes racistes, aux stigmatisations, aux amalgames allant à l'encontre des principes républicains, du respect de l'autre (paroles ou comportements sexistes ou homophobes, non-respect des femmes).</li> <li>- Travailler avec Rennes 2 sur la mobilisation des étudiants qui vivent dans le quartier.</li> </ul> <p><b>Projet Jeunesse de Territoire (PJT) à réactualiser et relancer impliquant Villejean et Beauregard.</b></p> |

## Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale

### Villejean

#### Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- ESS Cargo & Cie : contact@esscargo-cie.fr
- Association Synzhoi, asso Tilibora, asso Zoonfa : synzhoi@gmail.com / tilibora@gmail.com zoonfa@gmail.com
- Collectif 35 Volts – Ferme de Quincé : bienvenue@quince.bzh
- Association Rencontre et Culture : contact@mqlvillejean.fr
- Association 3 Regards – Léo Lagrange : laharpe@3regards.com / enfance@3regards.com accueil@3regards.com
- SEA 35 – Le Relais : sea-siege@sea35.org
- CPB Villejean : villejean@cerclepaulbert.asso.fr
- Conseil Citoyen Rennais
- FRAC Bretagne : www.fracbreizh.fr
- Association solidarité et partage des savoirs faire : solidarite35.com/a-propos/
- Bougainvilliers : bougainvillier35@live.fr
- Dream Catcher : ciedreamcatchers@gmail.com
- Le Relais Villejean : lerelais.villejean@sea35.org
- Ma Culture à Toi : macultureatoi@gmail.com
- Association Mosaïque Bretagne Maroc : mosaique.bretagne@free.fr
- Association Vivre à Beauregard : contact@vivrebeauregard.fr
- GPAS Bretagne : reseau@gpas.fr
- Association VRAC Rennes : anais.rennes@vrac-asso.org
- APRAS – dispositif Sortir ! : contact@apras.asso.fr
- Optima : optima@optima.tm.fr
- Liberté Couleurs : info@libertecouleurs.org
- FCSB : fede@centres-sociaux-bretagne.fr
- Ankou Boxing Club
- Cercle Celtique de Rennes : mediation@cercleceltiquederennes.org
- Léo Lagrange Ouest : llo@leolagrange.org
- AFEV : rennes@afev.org
- Declic Femmes : asso-declic-femmes@wanadoo.fr
- Association Mycelium : www.asso-mycelium.fr

### Beauregard

#### Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- Espace Jeu Beauregard : www.3regards.com/partenaires/espace-jeux-beauregard-ejb/
- 3 Regards : laharpe@3regards.com enfance@3regards.com / accueil@3regards.com
- Avenir Santé Villejean Beauregard : avenirssante@hotmail.fr
- Conseil de quartier Beauregard
- Ferme de Quincé : bienvenue@quince.bzh
- Avenir de Rennes Omnisport : coordination@avenir-rennes.com

# Charte territoriale

Ville, associations et acteurs  
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER  
**VILLEJEAN BEAUREGARD**

\*  
La  
fabrique  
citoyenne

 Ville de  
RENNES